MOYENS

A OPPOSER

AU CHOLÉRA

PESTILENTIEL;

FAUTES QU'ON DOIT ÉVITER;

PAR J.-N. GUILBERT (DE S.-D.),

ANCIEN PROFESSEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, ETC.

PARIS,

J.-S. MERLIN, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 7.

GABON, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N°. 10.

1832.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22387894

Ce 24 mai 1832.

L'auteur de l'*Histoire raisonnée des maladies observées à Naples en* 1764, Sarcône, que j'appellerais volontiers l'*Hippocrate napolitain*, l'a dit autrefois : « La médecine est une république, dans » laquelle chaque médecin, qui en est citoyen, a » le droit d'exposer ses opinions, et pour les intérêts de laquelle il convient d'écouter même la » voix de ses plus petits enfans. »

C'est à ce titre que j'ose ajouter quelques pages à ces feuilles innombrables qui ont été répandues dans le public sur le Choléra-Morbus.

Je cède d'ailleurs à un sentiment profond, qui m'a contraint d'écrire :

A la vue de tous ces malheureux qui tombaient victimes du fléau pestilentiel et que des mesures prévoyantes auraient soustraits à la mort, j'ai résolu de dire quelles eussent été ces mesures; j'ai résolu de fixer avec quelque précision et de coordonner un ensemble de moyens, à l'aide desquels, un Gouvernement, une cité, une réunion d'hommes, résisteraient efficacement à ce fléau redoutable; et l'histoire de l'hygiène, les annales des maladies épidémiques et contagieuses, la voix de l'analogie, les leçons de l'expérience surtout m'autorisent à proposer ces moyens avec confiance.

Bien que, dans ces dernières années, les agens responsables du Pouvoir aient violé les lois du pays, comme celles de toute justice, à l'égard de

beaucoup d'hommes honorables que j'estime et que j'aime ; bien qu'ils m'aient traité moi-même avec une violence distinguée (1), je ne leur aurais point refusé un hommage réclamé par la vérité; de grands services rendus à la patrie, dans ces circonstances extraordinaires, auraient rempli mon ame de reconnaissance et n'y auraient point laissé de place pour des ressentimens particuliers.

Ma générosité n'a point été mise à cette épreuve : car ces agens de l'Autorité n'ont fait que des fautes, à cette époque mémorable de l'affreuse maladie. On a beau chercher, dans leurs œuvres, quelque chose de grand et de salutaire qui leur appartienne et soit né de leurs propres inspirations ; on a beau chercher, on ne trouve rien.

Si, par hasard, quelqu'un avait été plus heureux que moi en de telles recherches, instruit par lui, je m'empresserais de mentionner honorablement ces faits remarquables. Si, nonobstant toutes les précautions que j'ai prises, il restait, au milieu de ces pages, quelques unes de ces expressions qu'inspire une juste indignation et que la rigoureuse vérité ne peut accueillir, je mettrais encore un empressement sincère à me corriger moi-même. Aujourd'hui, on m'excusera facilement, en observant que j'écris en présence même des victimes qu'a faites cette cruelle omission de mesures suffisantes

---

(1) Protestation *contre la spoliation exercée à l'égard de plusieurs professeurs de la Faculté de médecine de Paris, au moyen de l'Ordonnance du 5 octobre* 1830 ; *par* M. Guilbert, *l'un de ces professeurs.* (Première et deuxième Parties.)

et opportunes. J'affirme d'ailleurs que je suis loin de consigner ici tous les reproches qu'on pourrait adresser au Pouvoir, en ces matières si importantes.

Mais il y a de ces fautes qui ont été fécondes en résultats funestes et qu'il est essentiel d'éviter; je dois, par cela même, les signaler ici; je le fais avec courage et abnégation de moi-même, au risque de voir s'envenimer encore une persécution qui, à défaut de motifs, n'a manqué ni de persévérance, ni d'âcreté.

Il appartient aux hommes de notre art d'élever la voix, avec indépendance, au milieu de ces grandes calamités où la santé publique est compromise; il leur faut protester aussi contre une conduite qui a multiplié nos malheurs; c'est pour eux un devoir, de la marquer au front, de la dépouiller de son auréole mensongère, de la montrer enfin telle qu'elle est, et de faire cesser ainsi les influences désastreuses qu'elle pourrait avoir encore.

J'aspire de plus à exposer ici un ensemble de moyens toujours convenables, quel que soit le sort des doctrines diverses qui partagent aujourd'hui le monde médical. Dans cette vue, la doctrine de la contagion, qui est certainement la plus considérable, a dû être supposée : elle nous paraît d'ailleurs la plus autorisée.

Mais cette contagion est *spéciale :* elle n'existe qu'à certaines conditions, connues en général, et faciles à éviter; elle n'a rien qui puisse éloigner des malades les soins qui leur sont dus, rien qui doive effrayer l'imagination la plus timide.

Sous le rapport de la science : toute doctrine médicale, même la plus généralement accréditée, devrait, selon nous, appartenir, et pour long-temps encore, *au doute méthodique* des philosophes; mais, sous le rapport de l'hygiène publique : la contagion du Choléra pestilentiel est une doctrine nécessaire, dès lors qu'elle a pour elle des faits imposans, quelques autorités notables; elle est dès lors aussi, comme la loi qui nous gouverne, la Charte que la prudence a dictée; et, sur ce point, nous sommes d'accord parfaitement avec l'un de nos ministres :

« . . . . *Le soin de préserver la santé publi-* » *que, par toutes les précautions que la prudence* » *peut suggérer, est une des obligations les plus* » *sacrées qui soient imposées au Gouvernement.* »

(M. D'ARGOUT, séance de la Chambre des députés, 31 août 1831.)

MOYENS A OPPOSER

AU

CHOLÉRA PESTILENTIEL;

FAUTES

QU'ON DOIT ÉVITER.

CHAPITRE PREMIER.

LE CHOLÉRA, MALADIE CONTAGIEUSE. — FAUTES DE L'AUTORITÉ.

Le fléau dévastateur a ralenti ses coups : le médecin cesse d'être le témoin désespéré de ce que peut la foudre sur un faible mortel; et, l'ame encore oppressée de mille douleurs, il sent que de nouveaux devoirs lui sont imposés; le salut de ses concitoyens, de ceux que le souffle funeste n'a point frappés, lui commande de dire, à haute voix, les paroles graves et tutélaires de la vérité.

C'est d'abord à vous que je m'adresse, hommes du gouvernement, à vous qui vantez votre *vigilance* (1), et vous êtes laissé surprendre par ce fléau qui de tous côtés vous était signalé et prédit pour le commencement de cette année même, et par ceux qui en supputaient la marche épidémique, et par ceux qui, lui reconnaissant des formes contagieuses, constataient la valeur des mesures que vous avez essayé de prendre, et

(1) Circulaire de M. de Montalivet, 30 avril 1832. — M. d'Argout à la Chambre des députés, séance du 31 août 1831.

surtout de celles que vous n'avez point prises ; c'est à vous que je m'adresse :

A vous qui accusez la Nature (1) de ces malheurs de la France, malheurs qu'il vous était donné d'empêcher ou d'atténuer.

Cette Nature vous avait avertis par ses ministres et ses interprètes (2); les documens les plus sûrs, les instructions les plus précises ne vous avaient pas manqué. Entre mille, le rapport de l'Académie royale de médecine, bien que la question de la contagion du Choléra n'y soit que faiblement examinée, vous avait cependant fait entendre des paroles imposantes :

« Que le gouvernement dispose par avance les lieux d'observation, les dépôts à établir en cas de menaces réelles; pour lui c'est un devoir de le faire, et pour nous une obligation de le conseiller : quand le besoin pressant des quarantaines se fera sentir, il ne faut pas être pris au dépourvu.

» C'est tout naturellement, et par la force même des choses, que ces diverses précautions seront portées d'abord sur quelques unes de nos frontières; il faut que là les cordons sanitaires soient vigilans, complets, et fidèlement observés. » (*Page* 164.)

« Frappée de l'exemple des nations voisines qui ont toutes usé de précautions, frappée encore des dangers auxquels l'humanité tout entière pourrait être exposée, la Commission ne balance point à conseiller unanimement les mesures sanitaires autorisées par la loi du 3 mars 1822, ou par l'ordonnance du 7 août de la même année (3). » (*Pages* 143 et 144.)

Votre Conseil supérieur de santé, plus familier encore

---

(1) Même circulaire.

(2) *Medicus naturæ minister et interpres.* (Bacon.)

(3) *Voyez*, à la fin de ce Chapitre, la Note A, page 19.

avec ces matières que la savante Commission académique, est bien plus positif, bien plus pressant surtout, et les faits qu'il expose, les conséquences qui en sortent, vous commandaient des mesures plus promptes, plus étendues et plus rigoureuses :

« Le choléra oriental se transmet et se propage » comme la peste. » (*Page* 152.)

Dès lors le Choléra n'est plus une calamité inévitable ; il suffit, mais il est impérieusement nécessaire, de prendre à son égard les mesures ordinairement employées contre la peste, qu'on est ainsi parvenu à braver au milieu même des contrées qu'elle ravage d'ordinaire.

« Le Choléra-Morbus, dit encore au Conseil supérieur de santé M. Moreau de Jonnès, p. 329, est entièrement semblable à la peste sous le rapport de la contagion et de la prophylactique.

» Comment pourrait-on expliquer, sans la contagion, la naissance subite du Choléra dans des lieux éloignés des foyers infects ? Comment expliquerait-on la naissance du Choléra à l'Ile-de-France, si le navire *la Topaze* ne l'y avait apporté ?

» N'est-il pas constant que dans les îles de Bombay, de Ceylan, de Sumatra, c'est par les embarcations que la maladie a été importée ?

» C'est à la suite d'importations, par les communications maritimes, que le Choléra se produisit à Baneok, capitale du royaume de Siam, où il fit périr 40,000 habitans ; à Java et pays circonvoisins, où il fit périr cent deux mille personnes. » (*Page* 132.)

Mais ce Choléra doit être redouté de plus loin que la peste, car :

« C'est un phénomène qui n'avait point encore d'exemple que celui de la transmission d'une maladie

contagieuse à travers des déserts immenses, et après un voyage de trente à quarante jours. *Le Choléra semble se propager par des lois qui rendent plus facile son importation à de vastes distances :* c'est par les caravanes qu'il a passé dans la Mésopotamie, sur le littoral de la Syrie, et des bords du golfe Persique sur ceux de la mer Caspienne; c'est très vraisemblablement par la même voie qu'il a été importé de Boucara à Orenbourg. » (*Page* 285.)

Que les gouvernemens européens soient donc attentifs et qu'ils s'empressent de réaliser ces mesures à l'aide desquelles un fléau semblable à la peste, et plus redoutable qu'elle à certains égards, peut être à jamais éloigné de nous (1).

Hommes *vigilans*, que fîtes-vous en présence de tant de lumières? Vous demeurâtes, selon les apparences, préoccupés de cette idée aveugle : « que la mala- » die arriverait chez nous par voie épidémique; que » certainement elle cheminerait de proche en proche et à » petits pas, de Vienne, de Berlin ou de Calais jusqu'à » nous; » nonobstant mille faits importans et notoires, et, par exemple, ces faits de transmission du Choléra à de grandes distances, par le moyen des marchandises apparemment.

Car, depuis 1817, époque à laquelle le Choléra est parti du Bas-Bengale, comme la peste s'élève de la Basse-Egypte, sa marche, toujours irrégulière, a souvent été marquée par ces bonds terribles qui faisaient éclater de moment en moment son caractère toujours contagieux, alors même que quelques apparences épidémiques le voilaient aux yeux les moins éclairés.

---

(1) *Voyez*, à la fin de ce Chapitre, la Note B, page 20.

Toutefois ce n'est point de cette manière que procèdent les maladies rigoureusement appelées épidémiques : L'ÉPIDÉMIE, ainsi que LA NATURE, *non agit per saltus*.

Cependant l'absence entière de tout signe contagieux, à une époque quelconque de la durée de ce fléau, n'eût point été suffisante pour justifier l'inertie de l'autorité; l'histoire des maladies contagieuses l'avait avertie encore : « une maladie contagieuse peut devenir un » instant, ou plus ou moins long-temps simplement » épidémique, et dans toute la rigueur du terme, pour » redevenir ensuite contagieuse : » tout le monde sait cela. (*Voyez* la Note C, page 22.)

Et voici qu'en effet le Choléra, après avoir revêtu la forme épidémique, s'est élancé, sur les ailes de la contagion, contre les capitales de l'Autriche et de la Prusse et enfin sur l'Angleterre.

Nonobstant les apparences épidémiques, M. Wolowski, médecin en chef du quartier-général de l'armée polonaise, avait reconnu au Choléra une contagion spéciale. A Vienne, les médecins les plus instruits professent cette doctrine de la contagion. A Berlin, le célèbre Hufeland s'est prononcé dans le même sens. En Angleterre, le Conseil supérieur de santé (c'est à dire les H. Halford, les Th. Blane, les Russel, les Barry, qui ont observé le Choléra en Russie et dans l'Inde) prescrit des mesures qui supposent qu'enfin la contagion y est reconnue; et le rapporteur du Conseil, S^r. Mac-Michaël, s'est chargé de défendre cette doctrine dans un écrit fort remarquable.

Plusieurs médecins de l'Inde avaient fait dès l'origine, sur ces questions si importantes, des observations décisives :

« On suppose, disait M. Anderson, que la cause de ce

mal existe dans l'atmosphère; mais comment peut-il se propager dans le sens opposé à un courant d'air continuel, tel que la mousson du sud-ouest? »

« Si cette maladie résultait d'une altération quelconque de l'atmosphère, écrivait M. Coates, elle se serait répandue dans tout le pays avec une sorte de régularité; mais elle paraît en général avoir marché suivant des lignes correspondantes aux routes de poste, et avoir toujours eu besoin d'une succession de sujets pour sa propagation. »

Ainsi, de tous les coins du monde, la voix de l'expérience criait que ce mal était contagieux, et cette voix terrible s'approchait de plus en plus de nos oreilles. Qu'a fait le pouvoir, averti et pressé de tant de manières? où sont les mesures réelles, suffisantes, qu'il a prescrites et accomplies?

En vain on répondrait que cependant la question de la contagion du Choléra pestilentiel n'est point encore décidée, et qu'on ne devait rien à une question indécise; on lui doit tout au contraire, car la question de la contagion de la peste n'est point décidée plus nettement, et cependant nous avons des lazarets et des quarantaines, etc...

Mais vous l'avez reconnu vous-même : vous-même, monsieur d'Argout, en venant demander à la Chambre des députés un crédit extraordinaire d'un million, pour faire face aux dépenses résultant des mesures sanitaires prévues par l'ordonnance du 7 août 1822, en exécution de la loi du 3 mars précédent; le 31 août 1831, vous aviez prononcé ces paroles rassurantes :

« La science use de la liberté qui lui appartient en disputant sur la nature de la maladie; l'administration remplit un devoir impérieux en ne livrant rien au ha-

sard lorsqu'il s'agit de la vie des citoyens... Pouvons-nous nous abandonner à une sécurité qui ne reposerait que sur une théorie peut-être trompeuse?... La France aura encore à fonder sa sécurité sur les précautions qu'elle prend elle-même et sur la *vigilance* avec laquelle le gouvernement les fera respecter... Toutefois, pour consolider cette sécurité, nous devons prévoir que d'autres mesures pourraient devenir nécessaires, et nous nous montrerions imprudens, si nous ne préparions pas les moyens de faire face à tous les besoins éventuels d'un service aussi important. »

Après de si belles paroles, fortifiées d'un million de francs, qui n'aurait espéré des mesures plus parfaites que celles qui n'ont point empêché l'importation du Choléra?... ainsi, des quarantaines plus longues, plus exactes, et moins tardives surtout; des cordons sanitaires subitement établis et *vigilans, complets, et fidèlement observés?*

Comptons sur des résultats plus beaux encore que les paroles de M. d'Argout; car voici qu'un non-contagioniste distingué vient à la tribune politique se prononcer en faveur des mesures anticontagieuses.

En effet, nous avons entendu, dans son rapport à la Chambre des députés, séance du 14 septembre 1831, M. le docteur Prunelle prononcer ces paroles mémorables : « Quel que soit le parti qu'on embrasse dans une question de ce genre, il faut toujours en venir à reconnaître que dans certaines circonstances, et alors surtout qu'une épidémie sévit avec le plus de force, elle peut revêtir aussi le caractère contagieux. »

Oui, il se pouvait que la maladie, qui s'était couverte quelquefois des apparences épidémiques, reprît sa forme et son essence contagieuses : et cela n'est que trop prouvé!

il se pouvait alors que le Choléra, *suivant les hommes dans toutes leurs communications, et se propageant avec une rapidité proportionnelle à l'activité des relations sociales* (M. de J.), s'élançât de Berlin, de Vienne, de Londres, sur la capitale de France, avec la triple rapidité du roulage accéléré, de la chaise de poste, et du bateau à vapeur.

Où sont les mesures positives, promptes et efficaces, et encore une fois plus parfaites que celles de l'étranger, que l'autorité a prises à temps, et que les fonds votés par les Chambres étaient destinés à acquitter ?

Puisque la contagion du Choléra était *possible*, et elle l'était aux yeux de tous, on devait être armé contre elle, et depuis long-temps. En effet, *dans ces grandes calamités*, pour une administration amie du peuple et vraiment *vigilante, tout ce qui est possible est à craindre; tout ce qui est à craindre est à prévenir aussitôt.*

Grand Dieu! de quelle tristesse on est saisi, en lisant cette circulaire de M. de Montalivet, où il proclame *la lutte active* de l'administration contre de *déplorables désastres.* Oui, bien déplorables, et vous aussi mille fois, car ces désastres, vous étiez chargés de les prévenir, par d'autres moyens que ces quasi-mesures que vous avez quasi-employées, et d'éloigner à jamais de nous une époque où nous serions exposés à *lutter* contre ce fléau pestilentiel, qui, dans les quinze premières années de sa course, a jonché la terre de quarante millions de cadavres (1) : *Di, talem à nobis avertite pestem!* Mais *lutter! lutte* impuissante et désolante par cela même !

---

(1) Rapport cité au Conseil supérieur de santé.

Qu'ils étaient petits, inutiles et ridicules, ces *lutteurs* administratifs, en présence du monstre gigantesque !

On objecterait en vain que la crainte qu'inspire une maladie contagieuse et tous les résultats de cette crainte sont quelquefois plus dangereux que la maladie elle-même ; il n'en est point ainsi à l'égard du Choléra ; le rapporteur du Conseil supérieur de santé d'Angleterre, Sr. Mac-Michaël, a déjà répondu à cette objection par des réflexions remarquables. (*Voyez*, à la fin de ce Chapitre, la Note D, page 23.)

Non, il n'est pas vrai que l'idée de contagion eût été, sur l'esprit des populations, une idée funeste ; non, j'en atteste l'alliance éternelle qui existe entre la vérité et le bonheur des hommes : la contagion du Choléra, aussi bien expliquée et entendue qu'elle peut l'être, n'a rien qui effraie. D'abord, le mot ne doit pas être regardé comme l'équivalent de *contactus* des Latins ; il doit être reçu dans le sens que lui attribue la science. Or, la contagion du Choléra pestilentiel est *spéciale* et ne s'effectue qu'à certaines conditions, connues pour la plupart, et auxquelles il est facile de se soustraire ; l'idée d'une maladie non contagieuse, mais *rigoureusement* épidémique, qui vous environne, vous enveloppe de toutes parts et dont vous ne pouvez éviter les coups, est certes bien plus redoutable, bien plus effrayante.

En général, un homme d'une bonne constitution et d'ailleurs tempérant, généreux, exempt de profonds chagrins, peut vivre impunément au milieu des Cholériques, en ne s'y livrant point à des fatigues excessives, en respirant avec eux un air pur, en multipliant, pour eux et pour lui, les soins de la propreté. De tels

hommes n'ont rien à craindre de la contagion du Choléra ; la contagion pour eux n'existe pas. Comment, au contraire, se dérober aux coups de ces épidémies non contagieuses, qui dépeuplent des provinces, des royaumes entiers, et semblent consister en un certain état de l'atmosphère ; en sorte que l'on en est frappé par cela seul que l'on respire ? Exemple : ces épidémies qui ont ravagé l'Espagne et l'Italie au commencement du XVII^e^. siècle.

Mais notre propre histoire ne nous avait-elle point appris que mensonge et forfanterie n'engendrent que malheur. Il fut une fois un médecin en chef de l'armée française en Égypte, qui, *pour rassurer les imaginations,* s'inocula le pus inoffensif d'un bubon pestilentiel, *puis se lava avec de l'eau et du savon qui lui furent offerts.* « C'est pourquoi la maladie n'est point contagieuse : — » donc, concluent les soldats, rien ne saurait nous em- » pêcher de nous appliquer les effets et les hardes de » nos amis que la maladie a moissonnés : » — et l'armée française fut infectée de la peste (1).

Depuis long-temps le chirurgien Larrey avait fait, à ce sujet, les observations les plus judicieuses, et bien dignes d'application aux temps actuels. « Il eût été à désirer que, dès les premiers jours de l'invasion de la peste, on eût présenté aux militaires, cependant sous les couleurs les moins défavorables, le vrai caractère de cette

---

(1) Ce n'est point ici le médecin de l'armée d'Égypte que j'accuse ; je me rappelle, au contraire, une thèse soutenue en sa présence, en l'an XII de la république, où le candidat, qui était M. F. D. Budan, aujourd'hui inspecteur général de l'Université, osa blâmer l'action que nous blâmons nous-mêmes en ce moment. M. Desgenettes fit comprendre qu'il avait obéi, dans cette occasion, à des ordres du quartier-général. J'étais présent.

maladie ; on eût diminué le nombre des victimes et rassuré bien plus vite le soldat ; tandis qu'imbu de l'opinion qui fut répandue que cette maladie n'était point pestilentielle, il n'hésitait pas, dans le besoin, de s'emparer et de se couvrir des effets de ses compagnons morts de la peste : le germe pestilentiel ne tardait pas alors à se développer chez ces individus, qui subissaient tous le même sort. Ce ne fut que lorsqu'ils eurent une connaissance parfaite de cette maladie, que beaucoup s'en préservèrent par les précautions qui leur furent indiquées. » (*Relation historique et chirurgicale.*)

En particulier, il n'est pas vrai que des mesures exactes, dirigées contre les marchandises, auraient eu l'inévitable inconvénient d'offrir de nouveaux appas à la contrebande et d'accroître ainsi la contrebande et la maladie ; non, avec l'idée de la contagion, les contrebandiers auraient eu peur de la contrebande elle-même ; mais qui empêchait d'ailleurs d'appuyer ces mesures d'une bonne loi sur les douanes ? Où se trouve le projet de loi présenté à ce sujet, et en définitive qu'a-t-on fait ? Tandis qu'on laissait la patrie désarmée contre les fureurs du Choléra, on livrait le commerce français à l'encombrement et à la ruine ; le commerce étranger a seul profité de cette conduite. En France, à Paris surtout, se trouve un emmagasinage énorme, sans écoulement : et les *fins de mois* ajoutent d'autres douleurs à celles qui désolent une grande partie de la population.

En vain vous ferez dire que les quarantaines d'Allemagne et leurs cordons sanitaires (partout tardivement institués, ce me semble) n'ont rien produit de bon : j'en doute. Mais, parce que des lazarets ont été disposés çà et là au rebours du bon sens, et ont eu leur effet naturel, à savoir l'inutilité ; parce que des mesures baro-

ques, par exemple des fumigations faites seulement à l'entour d'une chaise de poste ou d'une voiture de roulage, faisaient rire et enrager tout à la fois les voyageurs détenus dans ces bizarres quarantaines; parce qu'enfin beaucoup de niaiseries ont été sans résultats avantageux, s'ensuit-il que des quarantaines bien entendues, dans des lazarets bien disposés, avec des cordons sanitaires bien *vigilans*, bien *complets* et fidèlement *observés*, d'ailleurs munis d'une réduction utile sur le tarif des douanes, avec augmentation de peines contre les contrebandiers : s'ensuit-il que toutes ces mesures, employées à temps, eussent été sans utilité réelle ?

En vain, on répétera que, « sur une ligne aussi étendue, il était impossible d'empêcher l'entrée de toute espèce d'objets contagiés. » Peut-être. Je pense qu'en effet les mesures les mieux entendues n'empêchent pas tout miasme de passer; mais il n'en résulte point que ces mesures cessent d'être suffisantes et efficaces :

Il est évident qu'il faut, pour ainsi dire, une certaine somme de miasmes pour que les effets de contagion s'accomplissent, exemple les avantages de la séquestration dans une ville affectée, où cependant l'air se trouve nécessairement chargé d'une foule d'émanations contagieuses. Tant que les objets contagiés introduits en fraude ne sont point arrivés à produire cette somme funeste de miasmes contagieux, la contagion ne s'accomplit point : c'est ce qui se passe probablement dans le plus grand nombre de cas. Peut-être encore que des quarantaines incomplètes obtiennent des avantages incomplets; mais enfin ce sont des avantages, et c'est pour cela sans doute que les malheurs de Vienne, de Berlin, d'Édimbourg n'ont été presque rien, si on les compare à ceux de notre infortunée capitale.

C'est en vain qu'on prétendrait rejeter sur nos jeunes confrères, généreux explorateurs de la Russie et de la Pologne frappées du fléau, et sur les rapports qu'ils ont pu faire, les torts de l'administration, c'est en vain ; alors que nos jeunes médecins n'auraient vu, à Pétersbourg et à Varsovie, le Choléra que sous des formes non contagieuses, il résulterait seulement de cette assertion qu'ils ont vu une certaine chose sous de certaines apparences; et leur observation, avec ses conséquences, resterait bornée aux lieux et au temps où ils ont observé; d'ailleurs, d'autres médecins, observant avec eux, au même temps et dans les mêmes lieux, ont vu, soit la contagion absolue, soit une contagion spéciale ; mais enfin, tous ensemble n'auraient point vu de contagion, ni à Varsovie, ni à Pétersbourg, qu'en résulterait-il? Un grand fait très remarquable dans l'histoire du Choléra, mais qui pouvait être suivi, ainsi que l'atteste l'histoire de ces fléaux voyageurs, de faits non moins graves, non moins importans, de faits de contagion bien constatés, tout comme il en a été précédé depuis quatorze années qu'il a parcouru l'Asie, et une partie de l'Afrique.

Il n'y avait donc rien là qui pût autoriser le ministère à renoncer aux mesures anticontagieuses; au contraire, les renseignemens qui lui arrivaient de toutes parts lui donnaient le conseil d'en accélérer l'emploi, d'en augmenter l'étendue, d'en perfectionner l'usage (1).

Cependant, en France, il était permis d'obtenir

---

(1) « L'itinéraire que le Choléra s'est tracé jusqu'ici, en paraissant » attester qu'il a généralement suivi la marche des armées, les grandes » communications commerciales maritimes ou continentales, établit » une forte présomption qu'il a été introduit par importations dans les » pays où il s'est manifesté. » (M. d'Argout, Chambre des députés, séance du 31 août 1831.)

mieux que partout ailleurs. Tous les hygiénistes pronostiquaient à notre *France* le sort le plus favorable, elle serait exempte des rigueurs d'une telle calamité, ils redisaient à l'envi les uns des autres : « Heureusement elle est belle, cette chère France, elle est salubre ; bien cultivée en général, elle renferme peu de terrains humides et malsains capables de produire des foyers d'infection ; sa température est peu élevée, peu variable... ; les hommes y sont, ou bien, ou du moins suffisamment nourris; la population est assez industrieuse et assez éclairée pour comprendre et exécuter les mesures sanitaires qui seraient nécessaires ; nous pouvons donc, avec tant d'avantages, moins redouter que d'autres le danger qui nous menace... Et s'il faut le subir l'année prochaine, comptons sur l'état avancé de la civilisation dans notre beau pays, pour en *prévenir* les dangers, en *arrêter* les progrès, en avancer le terme. » (*Manuel curatif et préservatif*, par une Société de médecins... Paris, 1831.)

L'Académie royale de médecine nous avait flattés d'un avenir encore plus favorable : « Riches de la position géographique la plus avantageuse, d'un ciel doux, d'un climat tempéré, d'un sol fécond, d'une heureuse distribution de la propriété territoriale, d'une industrie universelle, d'une instruction assez générale, et, par cela même, d'une *hygiène publique* et privée qui laisse peu à désirer, LES FRANÇAIS ONT L'ESPOIR D'ÊTRE PRÉSERVÉS DE CE FLÉAU. » (*Rapport* cité, p. 157.)

Hélas ! il n'a manqué à cette belle France qu'un gouvernement digne d'elle, et qui connût ses devoirs et sût les remplir. Or, ces devoirs étaient de calculer longtemps à l'avance les moyens d'accomplir facilement et efficacement les mesures anticontagieuses, mesures in-

dispensables; c'est là, c'est contre les difficultés que présentent ces mesures, que long-temps à l'avance devait s'exercer cette *lutte active*, fort inutile quand elle vient trop tard. Puis, ces mesures, il fallait en effet les accomplir *partout* où elles étaient nécessaires, et *tôt* et *ferme*, et généralement faire *plus* et *mieux* que ces nations qui n'ont su se préserver; ainsi parle le plus simple bon sens. C'est à cet égard que devait s'évertuer toute la sagacité de nos *lutteurs* administratifs. Mais comme l'autruche qui, poursuivie par le chasseur, se croit à l'abri de ses coups derrière un arbre qui lui en dérobe la vue, vous avez fermé les yeux et vous avez dit : *Il n'y a point de contagion.*

Naguère toutefois *une maladie contagieuse exerçait ses ravages dans une contrée voisine et menaçait la France. Aussitôt le roi, ému d'une tendre sollicitude pour ses peuples, fit donner l'ordre à* quelques médecins français *d'aller étudier le fléau et les moyens propres à en garantir nos frontières* (*Rapport* de MM. Bally, François, Parizet, p. 1), ET NOS FRONTIÈRES FURENT GARANTIES. On sait quel fut ce roi, ému d'une tendre sollicitude pour ses peuples (1).

Lisons encore cette page du Rapport au Conseil supérieur de santé, et comprenons tout ce qu'elle a de remarquable : « Au moment où le pacha d'Égypte, résolvant d'adopter nos institutions sanitaires, consultait le gouvernement français sur les moyens propres à délivrer

---

(1) Les ministres qui l'assistaient et sauvèrent alors tout le midi de la France (il faut être juste envers tout le monde), c'étaient MM. de Corbières, de Villèle, de Bellune, de Peyronnet, de Clermont-Tonnerre et Matthieu de Montmoreney. A cette même époque, M. de Châteaubriand, illustre successeur du vertueux Montmoreney, vint prendre part au gouvernement de la France.

de la peste le pays qu'il régit, le Conseil supérieur de santé crut que c'était répondre au vœu de ce prince que d'éveiller sa vigilance sur le nouveau fléau qui menaçait ses frontières. Il adopta le rapport que nous lui fîmes, le 26 juin 1824, sur les mesures qui pouvaient les préserver du Choléra pestilentiel de Syrie. Ces mesures, recommandées au pacha par la haute approbation dont elles furent revêtues, reçurent une prompte et sévère exécution, et prévinrent l'union fatale de la peste de l'Inde et de celle du Levant, dans la vallée du Nil.

» Cette heureuse expérience, et non moins encore le succès obtenu à Téhéran par le souverain de la Perse, qui a préservé de la contagion cette résidence en défendant aux caravanes de s'en approcher, prouvent que, même dans les contrées de l'Orient, le Choléra pestilentiel n'est point une calamité inévitable, et qu'à l'exemple du monarque de la Perse et du vice-roi d'Egypte, les gouvernemens des provinces de l'empire ottoman peuvent en garantir les contrées qu'ils régissent.

» Il suffit, pour y réussir, du petit nombre de mesures simples et faciles adoptées par l'Égypte. » (*Page* 272.)

Ainsi les Barbares ont suivi nos conseils, dans ces temps où nous étions heureux et sages, et ils ont été sauvés; mais les Français d'aujourd'hui, que sont-ils devenus en dépit de leurs lumières? Hélas! *ils meurent, par toute la France, de maladie, de misère, d'oppression, de pauvreté, de désespoir :* Heu (1) nos miseros ! oh miseram Galliam !

Quel a été depuis le sort de l'Égypte? Elle a négligé, abandonné les mesures simples et faciles qui l'a-

(1) Ces paroles, Guy Patin les écrivait au moment où la France *enfantait* laborieusement *le règne miraculeux de Louis.*

vaient d'abord préservée : elle est devenue victime comme nous ; instruisant ainsi deux fois les nations des mêmes vérités, et par les avantages dont elle a joui, et par les maux qu'elle a soufferts.

Ce qui met le comble à l'indignation ou à la stupeur, c'est que, avant cette époque où notre Ministre du commerce essayait, à l'égard des provenances de la Tamise, ces mesures si tardives, si minimes et si *polies*..., tout le monde savait qu'en Angleterre *la contagion était reconnue et défendue*, même dans les écrits provenant du Conseil supérieur de santé des trois royaumes. Nos compatriotes, conduits par leur zèle dans la Grande-Bretagne, y constataient que la maladie était contagieuse (M. Delpech de Montpellier, M. Dubuc de Rouen...): la maladie y avait été importée, par voie contagieuse évidemment, en octobre 1831 ; or, dès l'instant de cette importation, notre ministre responsable avait dû faire exécuter, à l'égard de *toutes* les provenances anglaises, l'ordonnance et la loi déjà citées, et les faire exécuter dans toute leur plénitude; c'est pour cela qu'un million de francs lui avait été accordé par les Chambres... (*Voyez* la Note E, page 24.)

En Angleterre, l'administration avait été surprise, à ce qu'il semble, et c'est précisément pour cela que la nôtre ne devait point l'être; mais du moins l'administration anglaise a véritablement *lutté*, non *sans activité*, contre les progrès du Choléra; et bien que, dans les intérêts du commerce, elle n'ait pas fait ce que, dans l'intérêt des habitans du pays, elle aurait dû faire (*auri sacra fames!*), elle a cependant prescrit et exécuté des choses utiles, très utiles, que notre administration n'a pas même cherché à imiter; on le verra bientôt.

D'ailleurs l'administration anglaise était, à l'é-

gard de ce fléau, dans une position fausse; elle avait pris dans l'Inde, en présence de toutes ses populations victimées, des engagemens funestes; l'intérêt de la compagnie des Indes y avait été singulièrement soigné, et pour que les communications commerciales n'eussent point à souffrir, on avait exclusivement accueilli et favorisé les faits et les doctrines qui représentent la maladie comme non contagieuse.

Pour nous, combien notre situation était différente! Nous n'avions à cet égard que d'heureux antécédens, promesses favorables, espèces de garanties pour l'avenir: notre Ile-Bourbon avait été sauvée par des mesures sanitaires semblables à celles qu'on aurait dû accomplir pour nous.

Ce qui est plus imposant encore, un vaste territoire, l'Égypte, avait été sauvé par ces mêmes mesures conseillées par nous, et appuyées d'une *haute approbation*: oui, les Français avaient droit d'*espérer* qu'ils *seraient préservés de ce fléau*.

Et cependant nous avons vu le deuil et la désolation; les orphelins se sont multipliés; et à chaque pas on rencontre cette veuve délaissée, ou cette mère inconsolable, qui

> S'assied, croise les bras, baisse la tête et pleure.
>
> DELILLE.

Et c'est encore là l'image de la France, telle que vous l'avez faite!

NOTES DU CHAPITRE I^er^.

NOTE A.

Cette loi du 3 mars 1822, relative à la police sanitaire, est remarquable par les articles suivans en particulier :

» Art. 1^er^. Le Roi détermine par des ordonnances 1°. les pays dont les provenances doivent être habituellement ou temporairement soumises au régime sanitaire; 2°. les mesures à observer sur les côtes, dans les ports et rades, dans les lazarets et autres lieux réservés; 3°. les mesures extraordinaires que l'invasion ou la crainte d'une maladie pestilentielle rendrait nécessaires sur les frontières de terre ou dans l'intérieur.

Il règle les attributions, la composition et le ressort des autorités et administrations chargées de l'exécution de ces mesures et leur délègue le pouvoir d'appliquer provisoirement, dans ces cas d'urgence, le régime sanitaire aux portions de territoires qui seraient inopinément menacées.

» Art. 3. Les provenances par mer de pays qui ne sont pas habituellement *sains* ou qui se trouvent accidentellement infectés sont, relativement à leur état sanitaire, rangées sous l'un des trois régimes déterminés ci-après : sous le régime de la patente *brute* si elles sont ou ont été, depuis leur départ, infectées d'une maladie réputée pestilentielle, si elles viennent de pays qui en soient infectés, ou si elles ont communiqué avec des lieux, des personnes ou des choses qui auraient pu leur transmettre la contagion.

Sous le régime de *patente suspecte*, si elles viennent de pays où règne une maladie soupçonnée d'être pestilentielle, ou de pays qui, quoiqu'exempts de soupçon, sont ou viennent

d'être en libre relation avec des pays qui s'en trouvent entachés, ou enfin si des communications avec des provenances de ces derniers pays, ou des circonstances quelconques, font suspecter leur état sanitaire.

Sous le régime de *patente nette*, si aucun soupçon de maladie pestilentielle n'existait dans le pays d'où elles viennent, si ce pays n'était point ou ne venait point d'être en libre relation avec des lieux entachés de ce soupçon, et enfin si aucune communication, aucune circonstance quelconque ne fait suspecter leur état sanitaire.

» Art. 7. Toute violation des lois et des réglemens sanitaires sera punie : de la peine de mort, si elle a opéré communication avec des pays dont les provenances sont soumises au régime de la *patente brute*, avec ces provenances ou avec des lieux, des personnes ou des choses placées sous ce régime. — De la peine de réclusion et d'une amende de 200 francs à 20,000 francs si elle a opéré communication avec des pays dont les provenances sont soumises au régime de la *patente suspecte*, avec ces provenances ou avec des lieux, des personnes ou des choses placées sous ce régime, etc. »

L'ordonnance du 7 août déclare que : — « 3. Ne sont pas réputés pays *sains*, outre ceux où règne une maladie pestilentielle, les pays qui y sont fréquemment sujets, ou dans lesquels on en soupçonne l'existence, ou qui sont en libre relation avec des lieux suspects, ou qui reçoivent sans précautions des provenances suspectes ou qui, venant d'être infectées, peuvent encore conserver et transmettre des germes contagieux. »

En somme, cette ordonnance et cette loi du 3 mars 1822, comparées avec la conduite de nos administrateurs, donnent lieu à des réflexions peu tranquillisantes pour un ministère responsable.

NOTE B.

En effet, « à Alep, en 1822, la séquestration de deux cents personnes dans le jardin de M. de Lesseps suffit pour les préserver du Choléra.

» En 1819, lorsque l'Ile-de-France était ravagée par le Choléra, l'habitation de M. Chamaret de Chausal, l'une des plus considérables de l'île, en fut préservée par une rigoureuse séquestration.

» A l'Ile-Bourbon, le mal fut concentré à Saint-Denis, au moyen d'une chaîne de postes, qui empêchèrent toute communication entre cette ville et le reste de l'île.

» En Russie, où le Choléra semble avoir abandonné souvent son caractère contagieux, on a vu cependant de bons effets de la séquestration. Le mémoire de M. de Loder, médecin de l'Empereur de Russie, à Moscou, en fait foi.

» La séquestration a encore été exécutée avec un succès complet, en 1820, aux Philippines; en 1823, à Antioche, à Lataquié, en Syrie; en 1822, à Téhéran, en Perse; en 1823, à Astracan; en 1830, à Sarepta, sur le Volga. Dans toutes ces occurrences, le Choléra a été arrêté comme la peste d'Orient, en prévenant à temps et en empêchant tout rapport entre la population déjà infectée et celle qui n'avait pas encore le germe de la maladie. (M. de J., page 68.)

» Les Francs s'étant tous renfermés dans leur demeure pendant l'irruption de la maladie dans les villes de la Syrie, aucun d'eux n'en fut atteint; plusieurs, au contraire, en furent victimes en Perse et dans la Mésopotamie, et en général dans les lieux où nulle précaution ne fut prise contre ce fléau, et c'est à cette fatale insouciance qu'est due la perte d'un des plus savans archéologues de l'Orient, le consul anglais Rich, qui mourut à Schiraz, le 5 octobre 1821. (*Page* 24.)

» En l'absence de ces mesures si nécessaires, on voit en tous pays le fléau s'étendre jusqu'aux rangs les plus élevés. En 1829, il enlève le Nabab du Carnatic, le dernier de la dynastie des anciens souverains d'Arcot; en 1822, il pénétra dans le harem du Prince royal de Perse, qui en mourut; en 1827 il fit périr sir Thomas Munro, gouverneur de la présidence de Madras; en 1830, il a frappé le gouverneur russe d'Astracan; dans l'Inde, il a fait succomber, chaque année,

depuis 1817, les magistrats, les administrateurs, les chefs militaires, etc. (*Page* 116.)

» Toutefois, pour garantir les individus contre un fléau si redoutable, il suffit de leur séquestration, même dans un lieu environné de personnes atteintes de ce mal funeste; pour en préserver une ville, il faut seulement lui interdire toute communication avec les pays infectés. » (*Ibid.*)

NOTE C.

L'épidémie varioleuse de 1766, que Sims a décrite, s'était répandue d'Orient en Occident avec une marche si régulière, qu'on pouvait d'avance désigner les lieux où elle pourrait paraître. Aucune circonstance extraordinaire, telle que la marche des militaires, dont beaucoup avaient la variole, n'avait eu d'influence sur les progrès et la direction de cette épidémie; et bien que des régions plus occidentales eussent été par eux exposées tout d'abord à la contagion de cette variole, qui était très maligne, et peut-être plus propre par là à répandre la contagion, aucun habitant de ces provinces ne fut atteint de la maladie avant qu'elle eût parcouru les espaces intermédiaires.

Le typhus anthracique a présenté à Orréus un phénomène tout à fait semblable et qui montre que la peste peut voir suspendus ses effets contagieux, et rester soumise seulement au génie épidémique. (*Voyez* Orreus, *Descriptio pestis, etc.*)

Même observation pour la fièvre jaune. Ce typhus, qui s'est montré à nos compatriotes Bally, François, Parizet, si éminemment contagieux à Barcelonne, ne présenta pas les caractères de la contagion lorsqu'il se développa à Livourne, ou du moins, apporté dans ce pays par la contagion, il perdit bientôt ce caractère contagieux, en sorte que sur cinquante-quatre mille habitans il n'en mourut que sept cent onze, quoique l'hôpital fût situé dans un lieu très défavorable, qu'on fît des processions sans nombre, et que les mesures sanitaires fussent fort mal observées. (Schnurrer, page 29.)

NOTE D.

« Si le Choléra, dit-on, n'est pas contagieux, et que l'opi-
» nion prévalût généralement qu'il l'est, il en résulterait les
» maux et les inconvéniens les plus graves, à cause de l'a-
» bandon où on laisserait les malades. »

« Ainsi, répond M. Mac-Michaël, dans la crainte de priver des secours de l'art et des soins de leurs amis le petit nombre de malades qui auraient pu être victimes du fléau, lors de sa première apparition dans l'Inde, toute la race humaine devait être exposée aux horreurs d'une peste universelle; mais l'argument d'ailleurs ne signifie rien; car, en admettant la maladie contagieuse, une alternative aussi cruelle et aussi inhumaine que l'abandon des malades n'aurait pas été nécessaire. Est-ce qu'on abandonne et qu'on laisse mourir sans ressource les malheureux atteints de la peste? Comme on a bien étudié la manière dont cette fatale maladie se propage (et l'on sait aujourd'hui que c'est en s'approchant très près du malade, ou, comme on le croit généralement, par le contact immédiat des personnes ou des choses infectées), on assiste les pestiférés et on leur administre les médicamens avec tout autant d'humanité que dans les autres maladies; on a soin seulement d'observer les précautions convenables. On admet que le typhus est contagieux, lorsqu'on n'emploie pas les moyens nécessaires de ventilation, ou qu'on respire de trop près l'haleine du malade; mais en observant ces mesures de prudence, aucun médecin, quelque peu courageux qu'on le suppose, ne se refuse à donner des soins à un individu affecté de l'espèce la plus maligne de fièvre continue.

» Lorsque les médecins de l'Inde virent se répandre autour d'eux une maladie formidable, ils auraient dû, dans les premiers momens, et pour la sûreté de tous, supposer qu'elle était contagieuse. S'ils avaient de suite séparé les malades des gens bien portans, et s'ils s'étaient immédiatement occupés à vérifier tous les faits ayant rapport aux communications qui

avaient pu avoir lieu entre les individus qui avaient été atteints, et ceux qui *paraissaient* avoir gagné d'eux la maladie, ils auraient probablement découvert le mode de propagation du Choléra spasmodique ; et peut-être n'aurions-nous pas aujourd'hui à craindre de voir ce cruel fléau se répandre sur nos côtes. Si, après toutes ces mesures de haute prudence et ces recherches actives, il était arrivé qu'aucun soin, qu'aucun des moyens de précaution que puisse suggérer l'esprit humain, ne fussent utiles, alors on aurait pu, à la fin, adopter la conclusion désespérée que toute puissance humaine ne peut s'opposer à cette calamité. » (Sr. Mac-Michaël, page 99.)

NOTE E.

« *C'est avec une véritable peine*, dit un journal ministériel » dans un article communiqué, que M. le Ministre du com» merce s'est décidé à assujettir les bâtimens venant de la Ta» mise à une quarantaine de cinq jours. »

« Et c'est avec une véritable peine, que nous voyons un Ministre français demander humblement pardon à l'Angleterre d'une mesure prescrite par une loi du pays, et qui aurait dû être prise depuis que l'état sanitaire de la Grande-Bretagne est connu. Les intérêts commerciaux de nos voisins peuvent être chers à un ministre ; mais le salut de ses concitoyens doit passer auparavant. » (*Gazette de France* du 17 février 1832.)

Opposons d'ailleurs à cette petite quarantaine de cinq jours les mesures de même genre prescrites par les Anglais eux-mêmes : on voit que, dans des circonstances semblables, ils prescrivaient chez eux dix jours de quarantaine (en janvier 1831) ; et l'on voit que ces dix jours sont insuffisans, car il s'est montré des cas nouveaux de Choléra sur des bateaux qui, en suite de ces quarantaines, allaient être admis à la libre pratique ! (*Voyez* Delpech, page 13.)

CHAPITRE II.

LE CHOLÉRA, MALADIE ÉPIDÉMIQUE.—FAUTES DE L'AUTORITÉ.

Je suppose un instant que la contagion n'eût été qu'un rêve oublié depuis long-temps, restait la menace d'une épidémie redoutable, annoncée de toutes parts pour 1832 ; et dans cette supposition encore, le pouvoir n'était prêt sur rien de ce qui est important et indispensable.

Cependant, soit le 25 juillet 1831, soit le 13 septembre de la même année, l'Académie royale avait prononcé ces lumineuses sentences : « C'est à l'hygiène publique qu'appartiennent l'amélioration des classes indigentes..., l'administration des secours que ces classes réclament, la distribution des conseils et des consolations dont elles ont besoin.., l'organisation des hôpitaux provisoires... L'autorité administrative aura tout à la fois le courage et la prévoyance de *prévenir tous les besoins* et de *répondre à toutes les nécessités*. (P. 152, *Rapport* cité.)

» Les malades atteints du Choléra doivent être disséminés sur de grands espaces et placés dans des lieux élevés, secs et largement ventilés ; que l'administration *prenne ses précautions d'avance*. (P. 165, *Ibid.*)

» Et comme les exemples de rechute sont fréquens, surtout quand les malades sont placés au milieu des influences capables de développer des maladies, il sera essentiel d'avoir des *maisons de convalescence*. (P. 166, *Ibid.*)

» Que l'on diminue l'encombrement et qu'on augmente l'assainissement des diverses maisons d'arrêt, que l'on défende tout entassement d'ouvriers. » (P. 166. *Ibid.*)

Cependant aussi, contagionistes et non-contagionistes, chacun dans sa langue, avaient averti l'administration de supprimer toutes ces influences nuisibles, que ceux-ci appellent des prédispositions à la maladie épidémique, que ceux-là désignent comme des conditions de la contagion, des causes de *réceptivité*; tous ensemble avaient rappelé les mesures diverses réclamées par ces décès subitement multipliés d'une manière effrayante, au commencement de toutes les épidémies pestilentielles. Ils avaient recommandé au pouvoir les classes inférieures de la société, dignes au premier rang de l'attention des magistrats, car elles ne peuvent se secourir elles-mêmes; ils avaient demandé pour elles du travail, qui éloigne l'intempérance et la débauche, du travail dans des lieux sains et bien disposés; et ces classes attendaient d'en haut ces influences morales si puissantes sur le cœur de l'homme, influences qui sauvent les infortunés de leur propre désespoir, ou les élèvent au dessus de toute vaine terreur; rien de plus nécessaire pour elles dans ces fléaux multiples qu'on nomme épidémies. D'ailleurs il était urgent de faire disparaître toutes ces causes d'insalubrité, dont Paris, en particulier, se trouvait et se trouve encore souillé. A cet égard (M. Rohault, rapporteur), une Commission spéciale avait adressé à l'administration un rapport remarquable.

Qu'a-t-elle entrepris pour satisfaire aux vœux exprimés dans ce rapport? A-t-elle fait curer tous les puisards, tous les puits qui devaient être curés, et l'a-t-elle fait en temps opportun? A-t-elle supprimé tous les

puisards qui devaient l'être? A-t-elle pris en considération *l'impureté des eaux des puits de Paris encore augmentée par l'infection presque générale du sol dans les quartiers très populeux* (p. 10), en sorte que, dans ces quartiers, Paris se trouve en quelque sorte fondé sur la boue et la fange?

Quoique le zèle des Commissions particulières ait fait beaucoup sous le rapport de la salubrité, on a été cependant bien loin d'atteindre les résultats les plus désirables; j'en ai eu la preuve durant cette épidémie : on s'est fréquemment adressé à nous pour remédier à des causes d'insalubrité que l'administration aurait dû et pouvait seule faire disparaître.

Je sais que certaines mesures proposées par des Commissions sanitaires avaient besoin de l'appui de nouvelles lois, les a-t-on proposées aux deux Chambres? Où se trouvent les ordonnances de police réclamées dans le rapport de M. Rohault? D'ailleurs, mille choses utiles auraient pu être exécutées, en vertu d'anciennes ordonnances bien connues des hommes instruits et consommés en administration ; mais ces anciennes ordonnances, il est vrai, sont ignorées de l'administration nouvelle...

La même Commission spéciale avait consacré, tout entière, la troisième partie de son Rapport à proposer à l'administration des mesures relatives aux logemens garnis, à ces logemens destinés aux gens sans domicile, et qui y sont entassés d'une manière si fâcheuse à tous égards : ce qu'elle en rapporte était bien fait pour exciter toute sa sollicitude. Un des maires de Paris, M. Cronier, que vous avez destitué depuis, m'a dit vous avoir proposé de louer, pour le compte de l'administration, une partie de ces logemens, afin de les conserver vacans, afin d'éviter ainsi cet encom-

brement méphitique qui est devenu si nuisible à ces malheureux, bientôt moissonnés par le fléau. Vous pouviez encore leur ouvrir des asiles spéciaux, et les placer dans des lieux sains et aérés : vous eussiez ainsi sauvé la vie à plusieurs milliers d'individus; car le nombre de ce genre de victimes a été immense. Par exemple, tous ceux qui ont été ainsi abandonnés à la mort, dans la rue de la Mortellerie, auraient été logés assez à l'aise dans les bâtimens, quelque peu raccommodés, de l'Archevêché, que vous faites démolir. Il est vrai que M. l'Archevêque de Paris en aurait béni Dieu, et vous aurait bénis vous-mêmes, en voyant ces nouveaux habitans de sa propre demeure; en voyant ces malheureux, protégés par les ruines d'où on l'a chassé, il vous aurait bénis!... Quel scandale!

Considérées hors de leurs tanières infectes, ces mêmes populations devaient attirer encore l'attention de l'autorité, et depuis long-temps : vous eussiez dû les éloigner de la capitale menacée, en les appliquant, dans des contrées saines, à des travaux utiles : faute de soins à cet égard, ou ces malheureux sont morts victimes de l'épidémie, ou ils ont soldé votre incurie par des émeutes épouvantables; ou enfin emportés par la peur, ils se sont répandus dans les provinces, multipliant à la fois la contagion et la mort.

Ah! que vous êtes à plaindre! car de tout le bien qui a été fait dans cette épidémie désastreuse, il ne vous en appartient guère; il est arrivé souvent que l'on n'a pu vous déterminer à effectuer des choses indispensables. Certaines mesures essentielles, que vous avez l'air d'avoir prises, vous ont été arrachées par des hommes généreux, recevant mission de la nécessité, entraînant avec eux vos Bureaux sanitaires et vous forçant à sauver

vos concitoyens, malgré vous-mêmes ; pour les choses utiles que vous vous trouvez avoir faites et qu'en général vous avez ordonnées trop tard, elles avaient été accomplies ailleurs, et à temps, et beaucoup mieux, et dans des pays dénués de la plupart des avantages dont nous jouissons, dans des pays réputés barbares.

Voyez, par exemple, ce qui a été accompli à Moscou :

« A la première apparition du Choléra à Moscou, M. le prince Galitzin réunit, d'une part, un grand nombre de personnes de marque, de l'autre la plus grande partie des médecins. Moscou fut partagé en 10 quartiers. Chaque quartier eut son chef temporaire et son médecin-inspecteur. Un Conseil médical fut établi. Des affiches portées à domicile instruisirent les habitans des préservatifs contre le Choléra. Le gouvernement mit à la disposition du prince les sommes nécessaires. Dans chaque quartier, on organisa des hôpitaux de 25, 50 et jusqu'à 100 lits avec une promptitude surprenante ; il y en eut qui furent établis en 3 jours. Des quarantaines furent établies sur les frontières du gouvernement de Moscou. Le chef temporaire et ses adjoints étaient chargés de veiller à l'exécution de toutes les mesures qu'on avait jugées propres à arrêter les ravages du Choléra, comme l'établissement des hôpitaux, la propreté dans les maisons, les fumigations de chlore, la translation des locataires logés trop à l'étroit dans des logemens plus spacieux, etc... Le médecin-inspecteur veillait à l'état sanitaire des habitans du quartier. Il était médecin de l'hôpital et avait sous ses ordres plusieurs autres médecins, qui étaient, chacun à leur tour, de service à la maison de police du quartier, et se rendaient sans délai auprès des personnes attaquées de Choléra, ou de symptô-

mes qui y ressemblaient ; si le malade désirait rester chez lui, et s'il était logé convenablement, on le traitait à domicile, sinon on le transportait à l'hôpital. A cet effet, il y avait dans chaque maison de police des voitures suspendues. La maladie étant regardée comme contagieuse, les morts, après avoir été mis dans le cercueil, étaient emmenés dans des caissons et enterrés hors de la ville dans des fossés creusés exprès. Le 27 septembre, le Prince reçut une lettre de sa Majesté l'Empereur, qui approuvait toutes les mesures qu'on avait prises, et promettait de venir partager les dangers des habitans de la capitale. Le 29 septembre, à 11 heures du matin, l'Empereur était déjà à Moscou. Ce dévouement héroïque, à une époque où personne ne doutait de la contagion du Choléra, excita l'enthousiasme de chacun, et rassura une grande partie de la population. Sa Majesté resta à Moscou jusqu'au 7 octobre. Elle entra dans les plus petits détails sur tout ce qui avait été fait, parcourut plusieurs fois la ville, et enfin ordonna de nouvelles mesures qui achevèrent d'établir la sécurité générale.

» On imprimait journellement des bulletins dans lesquels on faisait connaître les nouveaux réglemens de l'administration, les avis du Conseil médical, et tous les dons faits par les particuliers en faveur des hôpitaux. On y voyait l'humble tribut du paysan à côté des 200,000 roubles offerts par M. le chambellan P. Békétoff. Bientôt les hôpitaux eurent à leur disposition des sommes considérables et une énorme quantité d'objets et de denrées de toute espèce. On conçut l'idée d'établir des hospices pour les mendians, cette classe de la société étant la plus exposée aux ravages du Choléra. Ils furent logés, nourris, chauffés et habillés. Dans la seule maison du comte Chérémétoff on en réunit plus de 300 ; on distribua aussi

des vivres et de l'argent aux indigens. Pendant tout le temps que la ville fut entourée par un cordon sanitaire, les denrées se vendirent aux prix ordinaires, parce qu'une sage prévoyance l'avait abondamment approvisionnée. » (*Observations sur le Choléra*, par Zoubkoff, Note 2.)

Tandis qu'à Moscou le prix des choses nécessaires à la vie resta ce qu'il était d'ordinaire, nous avons vu, à Paris, la viande de boucherie tellement élevée, que la livre de mouton s'est vendue le même prix que la livre de sucre; le prix des médicamens y a été augmenté d'une manière incroyable. Cependant nos voisins les Espagnols, qui sont si *arriérés*, ont prescrit que tout pharmacien qui éleverait le prix ordinaire des médicamens, et ajouterait ainsi aux malheurs de l'épidémie, paierait, pour chaque délit de ce genre, une amende équivalant à 1,300 fr. de notre monnaie.

Mais si l'autorité fut indulgente et de bonne composition envers les pharmaciens, les bouchers, et aussi les marchands de flanelle, en revanche elle a traité bien durement ces pauvres médecins, qui n'ont rien dit de trop dans la *Gazette médicale*, où ils ont ainsi exhalé leurs plaintes : « Déjà nous avions donné le signal des contributions volontaires, qui a tout à coup été suivi avec tant d'empressement et par la cour et par la ville; nous offrions quelque chose d'aussi efficace pour les malades que l'argent que les riches leur envoyaient, c'étaient les secours de notre science. Nous offrions quelque chose dont nous eussions été excusables d'être plus avares que les riches de leur argent, c'était notre temps : la très grande majorité des médecins de Paris se compose de jeunes gens, et les médecins en général ne sont pas riches. Qui aurait eu le droit de trouver mauvais qu'ils

tirassent de leur profession tous les profits que la circonstance extraordinaire leur offrait? Les notaires, qui ont eu sûrement à faire plus de testamens que de coutume, ont-ils mis les testamens au rabais? Les avocats, qui sont consultés sur plus de successions litigieuses, donnent-ils leurs conseils pour rien? Les militaires qui se battent sont payés et gagnent des grades. Dans les industries on a mieux fait encore; on a ajouté aux profits de la demande plus grande les bénéfices d'un renchérissement énorme de la marchandise : les couvertures de laine, de flanelle, ont triplé de prix; le camphre, le chlore ont centuplé de valeur. Non seulement les médecins n'ont pas pensé à élever le prix de leurs visites, mais ils les ont offertes gratuitement. Encore une fois, n'est-il pas regrettable que l'autorité municipale, en acceptant et régularisant ce dévouement, ait fait semblant d'oublier notre initiative, et se soit illégalement donné l'air de nous avoir taillé des corvées comme à des vassaux pleins de paresse, d'avarice et de mauvais-vouloir? »

Ajoutez à cela la liste des médecins assommés dans les émeutes, tués par le fléau, ou demeurés encore affectés de la plus pénible convalescence. Cette liste serait fort longue et fort intéressante, même en supprimant les noms de ceux qui n'ont été cholériques que par métaphore, car il faudrait y ajouter les noms de beaucoup de praticiens, aussi habiles que modestes, qui ne font pas tympaniser leurs services et leurs mérites.

Cependant, plus d'une Commission, haute et basse, a parlé du dévouement des médecins à Paris comme de la chose la plus vulgaire, bien que leur générosité ait été au dessus de tous les éloges; il y a néanmoins par là un certain pair de France qui aurait pu se rappeler en quels termes la Chambre des pairs s'était exprimée, à

l'égard des médecins français envoyés en Espagne dans l'année 1821. (V. le *Rapport* de MM. Bally, François, Parizet.) Elle disait au roi :

« Votre Majesté a vu avec un orgueil paternel des Français allant se dévouer à la mort pour empêcher des populations entières de mourir... Que Votre Majesté pardonne cette vive expression d'un sentiment que nous n'avons pu maîtriser, et que la récompense de tant d'héroïsme soit d'être signalé par les pairs de France, en présence de Votre Majesté sur son trône, à l'admiration et à la reconnaissance publiques. »

Voici comme, Monsieur le pair, il convenait à votre seigneurie de parler encore aujourd'hui, surtout aujourd'hui, des médecins français.

Véritablement, nous avons eu à Paris, pour consoler toutes les ames honnêtes des méfaits de l'administration, deux grands spectacles : le dévouement sans bornes des médecins, de tous les médecins, jeunes et vieux, de la capitale et le dévouement d'une multitude, d'hommes religieux, et de tous les jeunes ecclésiastiques, transformés en infirmiers, partout où l'on a bien voulu les recevoir, et ayant à leur tête M. l'Archevêque de Paris, pillé, ruiné, traité comme un ennemi dont la tête aurait été mise à prix, et donnant à tous, avec une admirable sincérité, l'exemple de l'oubli des injures, de la charité la plus pure et la plus touchante. (*Voyez*, à la fin de ce Chapitre; la Note F, page 42.)

Quant à ces diverses Commissions sanitaires, centrales et particulières, il aurait fallu qu'elles fussent ainsi composées, pour faire le bien qu'elles étaient appelées à faire :

1°. Le pasteur du lieu, comme en Angleterre ;

2°. Des hommes riches et possédant la confiance générale, pour les sacrifices à faire et à faire faire ;

3°. Des médecins instruits, pour les dispositions hygiéniques et thérapeutiques ; les médecins du quartier, ayant la connaissance des lieux, la confiance des malades ;

4°. Des architectes et des ingénieurs, pour exécuter les mesures d'assainissement ;

5°. Des hommes d'affaires, pour faire rentrer dans le droit commun des mesures qui sentent l'arbitraire.

Une première faute très grave a donc été d'éloigner les pasteurs de ces Bureaux sanitaires, où ils auraient donné l'exemple du dévouement et de la générosité ; et cette faute a eu divers résultats dont je signalerai quelques uns... La partie fervente de la population catholique, celle qui marche sous la bannière du pasteur, a eu de la répugnance pour des secours auxquels il n'était point associé ; des hommes peu éclairés ont repoussé des avantages où, croyaient-ils, la charité chrétienne n'avait point de part. Plus haut, des aumônes ont été resserrées long-temps, ne pouvant encore être confiées aux mains pastorales...

Mais, en effet, entre ces Commissions sanitaires, celles qui étaient les plus importantes, les plus exercées, celles des divers quartiers de Paris, comment étaient-elles composées ? De quelques hommes capables sans doute, mais qui, par cela même qu'ils étaient envoyés par l'administration et non choisis par leurs pairs et les hommes des localités, ont eu quelque peine à se faire estimer ce qu'ils valent. D'ailleurs, il existait, dans ces Commissions, des médecins en chef envoyés tout droit par la police, à l'exclusion d'anciens médecins du lieu proposés par les autorités locales ; lesquels chefs de service n'a-

vaient que la qualité d'étudians : chose incroyable, ils n'étaient pas encore reçus docteurs! et c'était à eux que toutes les notabilités médicales, que des hommes vieillis dans la science et dans la pratique de l'art devaient avec déférence adresser leurs rapports et soumettre leurs observations! On a toutefois bien des raisons pour ne pas s'étonner de ceci : il était tout simple que, dans une situation aussi grave et qui demandait tant de savoir, des administrateurs d'*hier* envoyassent des docteurs de *demain*.

Mais que de résultats féconds et utiles on a empêchés, en méprisant ainsi le vœu des localités, la raison et le bon-sens; en ne laissant pas chaque quartier, chaque portion de commune constituer elle-même ses Bureaux sanitaires! L'instinct de la conservation leur aurait inspiré, à toutes, les meilleures nominations dans tous les genres : nécessairement, les hommes les plus riches, les plus éclairés et les plus dévoués se seraient trouvés là. J'admets volontiers que certains Bureaux eussent été constitués comme ils le sont aujourd'hui; mais de combien plus d'autorité, de confiance auraient joui ces citoyens honorables! combien plus d'aumônes leur auraient été confiées! C'est là ce que j'entends dire à tout le monde, à ces hommes honorables eux-mêmes.

Les hôpitaux spéciaux devaient être établis long-temps à l'avance; l'histoire des grandes épidémies parlait, à cet égard, comme tous les médecins. Il y a long-temps qu'on le sait, de ces meurtrières calamités c'est le COMMENCEMENT même qui est le plus à redouter : là, se trouve le plus grand nombre de victimes. Une administration avertie, et qui n'est point prête long-temps avant le commencement d'une telle calamité, n'a pas fait son devoir.

Et sa faute retentit dans tous les sens : d'abord des

milliers de victimes sont sacrifiées, qui auraient été dérobées à la mort par des *services* bien montés et trouvés complets à l'origine du mal ; puis des hôpitaux bien disposés, bien garnis à l'avance d'un matériel parfait, et exposés au regard du public, auraient attiré les malades, et la mortalité à domicile aurait été ainsi diminuée considérablement ; enfin on aurait obtenu, pour quelques centaines de mille francs, des avantages qu'on n'a pu atteindre avec plusieurs millions que l'on a dépensés. (*Voyez,* à la fin de ce Chapitre, la Note G, page 45.)

L'épidémie avait déjà renversé une foule de victimes, et il ne se trouvait point encore de linge, dans nos postes médicaux, pour les malades à domicile ; ce fut l'occasion, pour moi, de constater que la charité chrétienne est habituellement sublime, sans que l'humilité qui l'accompagne toujours lui permette de s'en apercevoir. J'étais dans un poste médical, le 4 avril ; entrent deux sœurs de la Charité : « Messieurs, nous venons vous demander du linge ; toutes nos ressources sont épuisées en ce genre. » — « Mes sœurs, nous avons bien deux couvertures que la Reine nous a envoyées, mais nous n'avons pas de linge. » — « Ce sont des draps qu'il nous faudrait pour ces pauvres malheureux Cholériques, qui vont mourir dans la fange de leurs déjections. » — « Mes sœurs, tâchez de vous en procurer quelque part. » — « Messieurs, si nous n'avions pas donné les nôtres, nous ne vous en demanderions pas. » — « Ah ! mes sœurs, les vôtres mêmes... ! » — « Nous n'avons fait que notre devoir. »

Mais c'est surtout au sujet des inhumations, que votre incurie s'est montrée sous les formes les plus hideuses : vous ne pouviez cependant ignorer combien la ville de Marseille eut à souffrir, en 1720, de l'absence de mesures suffisantes à cet égard ; M. de Chabrol ne l'eut pas

ignoré du moins, lui qui compte au nombre de ses ancêtres ce chevalier Roses, qui rendit, sous ce rapport en particulier, de si grands services à cette ville affligée par la peste ; mais vous, vous avez laissé la mort prendre votre place et se montrer partout où vous auriez dû vous trouver vous-mêmes avec des mesures bien conçues et bien exécutées... En sorte que nous avons vu, de nos yeux, des choses horribles que l'on voudrait à jamais éloigner de sa mémoire ; nous avons vu, de nos yeux, précisément ce que vos journaux ont été chargés de nier...

Mais nous avons vu des choses plus affreuses encore, nous avons vu des scènes d'atroce barbarie, contre lesquelles vous deviez être munis d'armes puissantes ; vous aviez été avertis par ces spectacles féroces, dont Pétersbourg, Pest, Berlin, Konisberg ont été le théâtre. M. de Mortemart, dit-on, vous avait, à ce sujet, adressé des conseils énergiques ; et, d'autre part, la magnanimité de l'Empereur Nicolas, rétablissant l'ordre au milieu de sa capitale ensanglantée, était encore pour vous un exemple à suivre. Qu'avez-vous fait pour prévenir ces détestables malheurs, ou du moins pour lutter contre eux avec fermeté et courage ? Où étiez-vous, Monsieur le Préfet de la Seine, alors que des meurtres épouvantables, des scènes de cannibales se passaient sous les fenêtres de votre hôtel de ville. Oh ! si vous eussiez été dans cet hôtel de ville, vous vous fussiez précipité pour sauver vous-même ces infortunées victimes, dénuées de tous les secours que vous aviez dû leur préparer. Oh ! abomination ! ils ont été mis en pièces, déchirés en lambeaux, par des monstres à face humaine. Non, Monsieur le Préfet de la Seine, vous n'étiez pas dans votre hôtel de ville, vous n'y étiez pas.

Mais où étaient ces masses imposantes de gardes nationaux, toujours utiles et admirables quand il s'agit à la fois d'éclairer et de contenir le peuple? où étaient-elles?

Avez-vous du moins appelé à notre secours la religion de nos pères, la religion de douceur et de mansuétude?

Emollit animos, nec sinit esse feros.

Vous l'avez repoussée au contraire...

Et vous n'avez point flétri cette proclamation d'un maire de Paris (Cadet-Gassicourt), répandant la calomnie et poussant le peuple furieux contre une classe inoffensive de ses concitoyens, de ses administrés...

Ah! sortons de ce Paris, livré au sang, aux plus affreux désordres, à l'infection et à la mort; sortons de ce Paris, dont M. de Montalivet propose *l'exemple* à la France (*Circ.* précitée), sortons; et respirant plus à l'aise, je reprendrai le fil de mes questions... Dites-nous enfin quelles influences vous avez préparées pour relever l'esprit consterné des populations françaises? Qu'avez-vous fait en particulier contre ces vaines terreurs, funestes prédispositions à cette affreuse maladie, ou plutôt, car vous n'avez rien fait d'utile en aucun genre, que deviez-vous faire?

Je vais donc dire un mot de cette action protectrice qu'un gouvernement paternel eût cherché à exercer sur le moral des populations :

Dans un pays où *l'immense majorité* des habitans est catholique, et où la minorité est encore diversement religieuse, c'était à la religion que le gouvernement devait s'empresser de recourir.

Il fallait, disions-nous, relever le moral des peuples, le placer au dessus de toute vaine terreur, les animer

de ces sentimens qui font battre le cœur, repoussent tout miasme pestilentiel et produisent des émotions profondes et durables, parce qu'elles sont unies à la FOI. Or, la plus grande partie de vos populations est persuadée que la France va être désolée par mille fléaux, la France qui a laissé abattre ses croix et ravager ses temples. Elles pensent, ces populations, qu'elles vont être moissonnées par la faux de la mort : victimes expiatoires de ces exécrables forfaits. La terreur, qui appelle le Choléra, les a pénétrées *jusqu'aux moelles* ; hâtez-vous donc de leur rendre leurs croix et de réparer leurs temples ; hâtez-vous, c'est le plus impérieux de vos devoirs, si vous savez le moins du monde ce qu'est la puissance de la religion sur le cœur de l'homme (1), et c'est la

---

(1) La France, à son tour, se souviendra-t-elle de ses temples? Visitera-t-elle, quand tous les fléaux la visitent, ces basiliques vénérables où toutes les générations qui nous ont précédés ont tour à tour prié Dieu pour la patrie? Reliques saintes, châsses bénites, chaires tonnantes sous lesquelles s'inclinèrent nos aïeux, vous ne feriez plus de miracles visibles comme alors! Vous en feriez un plus grand, celui de calmer les cœurs ulcérés ; celui de nous parler de paix et d'union, quand tout parle de mort. Et fallût-il accorder à des cœurs trop crédules, à de tendres superstitions, des guérisons subites et de vains prodiges, mensonge pour mensonge, à tout prendre c'est celui de mon siècle que je repousse : c'est le néant!

Il n'est qu'une église que le génie de ce siècle suicide permette de visiter : Saint-Germain-l'Auxerrois, ou même l'Archevêché, à la bonne heure! On s'y précipitera pour renverser la croix devant laquelle est tombé l'esclavage ; mais convier le peuple à la prière commune, mais montrer les magistrats unissant leur voix à celle du prêtre pour invoquer le ciel!...

C'est la première fois au monde que, dans une tempête, les passagers sentent la planche du navire trembler sous leurs pas, et voient s'entr'ouvrir les abîmes sans élever une pensée vers le ciel, sans dire un hymne, sans accepter une bénédiction. (M. SALVANDY, *Revue de Paris.*)

seule chose que vous puissiez faire pour elles; car, sous tous les autres rapports, vous êtes la *stérilité* même.

Hâtez-vous encore d'appeler les premiers pasteurs à ces cérémonies édifiantes, qui consolent les ames et transforment les hommes les plus faibles et les plus timides en de nouveaux martyrs, prêts à se sacrifier pour leurs frères malades et frappés du fléau; et tous ensemble qu'ils lèvent au ciel leurs mains suppliantes, et conjurent la sagesse ancienne et toujours nouvelle; comme autrefois les personnages de Sophocle priaient *Minerve, dans Thèbes désolée, d'éloigner un Dieu cruel, ce nouveau mal indomptable, qui, sans bouclier et sans épée, remplit la ville de deuil et de monceaux de morts.* (OEdipe.)

Au lieu de tout cela, qu'est-il arrivé dans notre pays? Un ministre à peine échappé de l'école, sans lecture et sans expérience, a enfin écrit une lettre-circulaire, adressée à MM. les Évêques de France, alors que l'épidémie avait déjà pris son plus grand développement parmi nous. On y remarque la date incroyable du 19 avril (1)!

La lettre elle-même commence de cette manière:

« Dans les diverses contrées de l'Europe, où la maladie épidémique, connue sous le nom de Choléra-Morbus, a successivement exercé ses ravages, les populations qui en étaient affligées ont élevé leurs communes pensées vers le ciel, éprouvant le besoin des consolations religieuses. »

Elle finit ainsi:

« Je crois donc, Monseigneur, devoir vous inviter

---

(1) L'épidémie s'est déclarée à Paris le 26 mars, et dès le 5 avril les victimes étaient extrêmement multipliées.

à prescrire que des prières publiques aient lieu pour le même objet dans toutes les églises de votre diocèse. »

Cette lettre est pour nous un chef-d'œuvre de circonspection. A la prendre au mot, elle inspire tout droit cette prière si connue : *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, si j'en ai une.* Quels heureux prodiges vont s'opérer sur l'esprit des peuples, transportés à la lecture d'une telle pièce!.... J'aime mieux cependant les lettres que le Roi de Prusse et le Roi d'Angleterre ont écrites à l'occasion de ce fléau, dans ces pays où l'*immense majorité* n'est plus catholique...

Il faut pourtant dire, à la décharge de M. de Montalivet, qu'il n'est pas le seul, parmi nos Ministres, qui ait écrit d'une manière si piquante et si utile; il y a des lettres de M. d'Argout qui sont taillées sur le même patron et se réduisent à ceci : « Certains gouvernemens de l'Europe ayant prescrit telle mesure, de laquelle il est résulté que le Choléra est entré et a ravagé, je ne vois que de l'utilité à prescrire des mesures semblables, moins rigoureuses toutefois, et le plus tard possible : plein de confiance d'ailleurs dans les résultats...

Une chose fort remarquable, honorable d'ailleurs pour notre vieille France, et qui tient à l'ascendant qu'elle exerce encore, malgré ce nouveau délire, sur les autres nations : c'est que d'autres gouvernemens, assistés de Ministres capables, dit-on, se bornent aux quasi-mesures de notre quasi-administration, et croient ainsi protéger véritablement leur pays.

Quam parvâ sapientiâ regitur mundus! (Oxenstiern.)

NOTES DU CHAPITRE II.

NOTE F.

« Oui, messieurs, je puis vous parler de ces faits : j'en ai été le malheureux témoin pendant de bien longues heures.

» J'étais, le soir du lundi, à Saint-Germain-l'Auxerrois ; j'ai vu le commencement de la sédition, d'abord réprimée par la présence de la garde nationale. Il régnait un ordre, un ensemble bien remarquable dans la marche et l'agression des agitateurs. Ils s'entendaient à demi-mot. Un cri : *A l'Archevêché !* fut jeté : aussitôt, la troupe se met en marche. Ils se tenaient tous par le bras : moyen de se défendre tout à la fois contre les arrestations individuelles, et de l'autre d'attaquer avec plus d'ensemble.

» Le mouvement fut si rapide que bien qu'un bataillon suivît presqu'aussitôt, et au pas de course, on n'arriva qu'après que l'invasion fut consommée et la ruine de tous les appartemens où cette foule dévastatrice avait porté ses pas...

» Le lendemain, les agitateurs furent fidèles au rendez-vous ; cent hommes seulement de ma légion étaient restés dans l'Archevêché. Le poste fut forcé, une multitude de plusieurs milliers d'hommes s'y précipita.

» Figurez-vous une fourmilière d'hommes de tout âge, de toute condition, d'enfans même, de femmes, circulant dans les cours, les appartemens, les jardins ; la grille du côté de l'eau avait cédé à l'impulsion immense qui lui avait été donnée. Chaque fenêtre du rez-de-chaussée (et elles sont en grand nombre) était devenue une entrée sans fermeture.

» Les gardes nationaux, perdus au milieu de cette foule ;

les livres d'une belle bibliothèque, jetés par les fenêtres, déchirés ensuite, puis jetés dans la rivière; tous les papiers de l'Archevêché, suivant la même route, ou jonchant les jardins. Dès la veille, on en avait amoncelé des montagnes dans les cheminées, pour mettre le feu aux bâtimens; ce que nous sommes parvenus à empêcher. J'envoyais de quart d'heure en quart d'heure chercher du renfort, qui n'arrivait pas. Pendant ce temps-là, les planchers, les plafonds, les rampes d'escaliers cédaient; les gros murs étaient attaqués, les toits le furent bientôt après: et poursuivis par les décombres qu'on nous lancait de toutes parts, nous fûmes obligés de nous renfermer dans l'église, qui était le seul point que nous fussions parvenus à conserver à peu près intact. Plusieurs fois nous étions parvenus à faire évacuer les appartemens. Nous employions la voie des remontrances et de la persuasion. Nous réussissions, puis une autre nuée arrivait par une autre entrée, ou les mêmes, après être redescendus, remontaient, et c'était l'inverse du tonneau des Danaïdes.

» Nous n'éprouvions pas trop de résistance pour obtenir qu'ils quittassent leur entreprise, mais ils revenaient avec la même facilité à ce qu'ils avaient quitté; le travail paraissait distribués par atelier; on eût dit des ouvriers payés à la tâche, et certes jamais salarié n'a fait si vite sa besogne et tant en si peu de temps. En général, ils détruisaient et ne volaient pas. Il y a eu cependant de nombreuses exceptions. Renfermés dans l'église, pour nous mettre à l'abri de projectiles de toute espèce tombant sur nous, nous y fûmes poursuivis, à travers les croisées, par les pierres et les débris de cheminées. Des tableaux, chefs-d'œuvre de l'école moderne, ont été atteints et sont dans le plus déplorable état....

» Le soir, j'ai vu un rassemblement qui venait de se porter à la Conciergerie, mais qui en avait été repoussé et qui descendait devant la grille du Palais de Justice. Il portait en triomphe un mauvais tableau représentant un homme en rabat, que la multitude disait être l'archevêque de Paris, et ils avaient attaché un morceau de chair crue à sa bouche. Ce

rassemblement était d'environ deux ou trois cents individus de la dernière classe. » (*Discours de M. de Schonen. — Journaux du 25 février* 1831.)

Relisez encore, si vous en avez le courage, la séance de la Chambre des députés, du 13 août 1831, où MM. Arago, de Schonen, Montalivet, Odilon-Barrot, dirent des choses si curieuses d'ailleurs.

Ajoutez à ceci les affiches de la préfecture de la Seine, relatives à la vente des croix abattues, entières ou brisées; relatives à la démolition de l'Archevêché; puis les gentillesses de quelques journaux, prétendus libéraux, sur les sommes volées dans les caisses de l'Archevêché, ou sur l'offre faite par M. l'Archevêque de sa maison de Conflans, etc...

Et enfin, jetez les yeux sur les mandemens de Monseigneur l'Archevêque de Paris, dans ces derniers temps:

Iste consolabitur nos in terrâ... cui maledixit Deus.

Et par exemple, sur le passage suivant, qui, le premier, se présente à nos recherches :

. . . « C'est en présence de J.-C. *livré pour nous*, que nous nous livrons volontiers nous-mêmes, et que nous nous offrons en sacrifice, s'il le faut, pour votre bonheur et pour votre salut; que nous vouons du moins, pour y travailler, toutes nos forces et toutes les ressources qui seront en notre pouvoir.

» S'il en était un seul parmi nous, N. T. C. F., qui pût trouver dans l'examen de sa propre conduite à notre égard quelque motif de douter de ces dispositions, dont nous prenons à témoin *celui qui sonde les reins et les cœurs*, nous oserions dire, comme le Joseph de l'ancienne loi: je suis votre frère; ne craignez point, ne vous troublez pas de ce qui est arrivé, c'est par la volonté de Dieu. Il a changé en bien le mal qu'on a voulu me faire; il a conduit les choses à ce point, et il a voulu se servir encore de moi pour en sauver plusieurs. Ne craignez donc point, j'aurai soin de vous et de vos enfans: *ego sum frater vester..., nolite timere, ego pascam vos, et parvulos vestros.* Oui, nous aurons soin de vos enfans; nous les recueillerons, nous les réchaufferons sur notre sein; bien plus,

nous leur susciterons des mères selon la grâce, pour remplacer celles qu'ils ont perdues selon la nature. Dans l'impuissance de subvenir par nous-mêmes à tant de besoins, nous réclamerons, *au nom de celui à qui appartient toute paternité au ciel et sur la terre*, l'assistance de toutes les personnes généreuses, qui se montreront saintement prodigues, saintement jalouses de faire voir tout ce que peut encore la foi catholique pour la félicité sociale. *Ego pascam vos et parvulos vestros.*

» Que si d'incrédules passions cherchaient à envenimer nos paroles par des plaintes injustes et amères, à commenter notre langage dans un sens que nous ne voulons pas lui donner, successeur de celui qui nous appela si souvent l'*héritier de sa tendresse*..., nous nous plairions à répéter ici, avec les mêmes sentimens de mansuétude, ce qu'il écrivait au premier jour de son épiscopat parmi nous: « Nous dirons à ceux qui se » sont faits sans sujet nos ennemis, s'il en existe quelques » uns, car pour nous, nous ne connaissons que des enfans » et des frères, nous leur dirons que le pardon sera toujours » sur nos lèvres et dans notre cœur, et qu'ils se lasseront plus » tôt de nous maudire que nous ne cesserons de les aimer. »

(*Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris, du 22 avril* 1832.)

NOTE G.

« Ce qu'il faut se hâter de publier, ce qu'il est urgent de proclamer, c'est la mauvaise direction des premières mesures adoptées par l'administration : ces mesures concourent merveilleusement avec l'agitation des esprits, avec l'anarchie et la confusion des doctrines médicales, à porter le trouble et le désordre dans la dispensation des secours, à multiplier les causes aggravantes de l'épidémie, et à frapper enfin de stérilité non seulement les efforts de la science, mais encore les immenses trésors de la charité publique.

» Dans chaque hôpital, on a affecté exclusivement deux salles au traitement des Cholériques, une pour les hommes et une pour les femmes. Et n'allez pas croire qu'un seul médecin ait été chargé de diriger le service dans chacune de ces salles : non, cette unité de plan et de direction est apparemment trop antipathique aux idées actuelles. On a partagé scrupuleusement le gâteau par égales portions entre tous les médecins et même tous les chirurgiens de l'établissement, de telle façon que ces docteurs ont eu d'abord un malade pour chacun, puis deux, puis trois, puis quatre, etc., à mesure que le nombre des Cholériques s'est accru. Qu'on se figure maintenant le désordre et la confusion qui règnent dans une salle, où dix services, par exemple, se croisent en tous sens, où les mêmes infirmiers reçoivent les ordres les plus contraires pour des cas tout à fait identiques, où les malades eux-mêmes se voient mourir les uns les autres, traités par les moyens les plus opposés; et qu'on se demande quel doit être l'état moral de ces malheureux, quelle confiance ils doivent avoir dans les secours de la médecine, et l'influence que doit exercer cet état moral sur la mortalité!

» Autre cause non moins active d'épouvante, de terreur panique, de démoralisation : on a interdit au public, c'est à dire aux parens et amis des malades, l'entrée des hôpitaux; et un poste militaire est établi à chaque porte pour prêter main-forte à cette consigne, qui a déjà excité plus que des murmures. Ainsi, tandis que le moribond se voit séquestré de tout ce qui lui est cher, tandis qu'il invoque inutilement les soins et les consolations de l'amitié, qui lui seraient si nécessaires, le peuple du dehors, ce peuple des rues basses et malpropres de la cité, déjà exposé par sa misère à subir l'influence désastreuse de l'épidémie, le devient plus encore par l'agitation et la défiance qui naissent de cette mesure funeste; il est disposé par cela même à prêter l'oreille à toutes les fables les plus absurdes comme les plus atroces, que le génie du mal se plaît à répandre dans les temps de calamités; et pour peu qu'un tel état de choses continue, il refusera les

secours des hôpitaux, qui deviendront pour lui un objet d'horreur insurmontable.

» On ne peut concevoir l'aveuglement de l'administration, s'il est vrai surtout que des représentations lui ont déjà été faites dans ce sens, et qu'elle a néanmoins persisté dans ces mesures, qui sont également insoutenables, quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur la question de la contagion. Il faut qu'on se hâte d'établir dans chaque quartier, auprès du bureau de secours un petit hôpital de quinze à vingt lits, dans lequel seraient reçus tous les malades trop pauvres pour être traités à domicile, et trop éloignés des grands hôpitaux pour y être transportés sans danger. Au milieu de tous les prodiges de charité et de dévouement dont nous sommes témoins, on n'aura pas à s'inquiéter des moyens de fournir ces petits hôpitaux temporaires : les lits, les matelas et les fournitures de tout genre arriveront à profusion au premier appel des magistrats ; et quant au choix des médecins qui seraient chargés de la direction du service médical, si l'administration veut s'affranchir d'une grave responsabilité, qu'elle abandonne ce choix au libre suffrage des médecins de chaque quartier; elle peut être assurée que, dans de telles circonstances, on ne nommera pas des hommes incapables ; mais qu'on ne perde plus le temps en hésitations et en demi-mesures. Il y a urgence ; les victimes se multiplient ; et si, comme on peut le craindre par suite de l'encombrement des malades, le typhus venait compliquer cette épidémie, les grands hôpitaux ne seraient plus que de vastes foyers d'infection aussi funestes aux malades que dangereux pour la population. » (M. Cayol, *Revue médicale*, page 489 et suiv.)

CHAPITRE III.

AUTRES FAUTES.—CONTAGION SPÉCIALE, RAISONS QUI MILITENT EN FAVEUR DE CETTE DOCTRINE.

Au milieu des horreurs de la maladie, le zèle des citoyens a été admirable ; mais je cherche en vain ce que le gouvernement fit alors de grand et de salutaire. Aujourd'hui que le mal décline, et qu'il va bientôt cesser, dit-on, je cherche, toujours en vain, des mesures appropriées aux besoins de la cité et aux craintes qui ont encore leurs pointes acérées suspendues au dessus de nos têtes.

Nous n'avons pas vu former ces *maisons de convalescence* réclamées par l'Académie royale : « Il sera essentiel, avait-elle dit, d'avoir des maisons de convalescence, des lieux de refuge en faveur des individus trop récemment guéris pour retourner dans le sein de leurs familles ou pour rentrer dans l'intérieur des cités. Il faut qu'il s'écoule un certain laps de temps entre le moment où le convalescent quitte le foyer d'émanations au sein duquel la maladie s'est passée, et le moment où il va se mêler au reste de la société. » (*Page* 166.)

Nous n'avons pas vu établir ces utiles *quarantaines*, imitées de celles qui ont rendu à Édimbourg de si grands services, et destinées aux personnes qui s'étaient vouées au traitement d'un Cholérique et avaient vécu autour de lui.

M. Delpech raconte, à cet égard, des choses fort intéressantes sous divers rapports : « Après la terminaison

de la maladie, n'importe de quelle manière, on a déterminé par la persuasion les parens qui avaient vécu auprès du malade à se laisser transporter, pour quinze jours, dans une maison instituée pour cet usage, et dans laquelle ils sont libres et pourvus abondamment de tout.

» Cette maison est assez vaste pour que chacune des familles qui peuvent y être reçues y soit séparée ; un grand jardin est employé à la promenade, mais à des heures différentes pour chaque provenance.

» S'il y a quelque malade dans une famille mise en réserve, les parens, ou l'un d'entr'eux, ont la liberté de le soigner : le malade est placé dans une infirmerie commune, s'il est servi par des infirmiers, ou par un seul de ses parens ; il est laissé au milieu d'eux dans le cas contraire ; mais dans ce dernier cas, la quarantaine de quinze jours recommence à dater de la terminaison de la maladie. Cette mesure ne s'applique qu'à un seul, lorsque le malade a été servi dans l'infirmerie commune.

» La quarantaine terminée, on rend la liberté aux séquestrés, et on leur donne quelque secours pour les aider à reprendre le cours de leurs occupations.

» Cette mesure, dont la ville la plus savante du monde a donné l'exemple, a produit les plus heureux effets. Une grande ville, très populeuse, ayant autant de malheureux que tout le reste de l'Angleterre, assiégée de toutes parts par le Choléra, qui a dévoré toutes les villes, tous les villages environnans jusqu'à ses portes, n'a presque pas senti la maladie.

» Il ne faudrait pas pourtant croire que la maison de quarantaine d'Édimbourg ait été jamais encombrée : elle est très vaste ; et quoiqu'elle ait suffi aux besoins

d'une ville de près de deux cent mille ames, elle n'a jamais contenu au delà de vingt personnes à la fois, et le plus souvent beaucoup moins.

» Cette mesure nous a inspiré le plus vif intérêt. En comparant Édimbourg avec les autres villes atteintes du Choléra, surtout avec Glascow, nous avons senti bien vivement l'utilité de la sage précaution adoptée dans la capitale de l'Écosse; j'en ai fait l'éloge, dit M. Delpech, dans ma correspondance avec l'autorité anglaise qui nous protégeait. Le Ministère anglais a pris des informations, et assuré de l'exactitude des faits, il a ordonné d'appliquer la même mesure dans toutes les paroisses d'Angleterre où la maladie pénétrera. »

Écoutons toujours M. Delpech :

« Par une correspondance officielle, l'autorité anglaise communique au Cabinet français les ordres du Conseil privé, qui prescrivent l'adoption générale de la quarantaine d'Édimbourg ; elle recommande la même adoption au Cabinet français. »

Ici, M. *d'Argout*, votre docilité au conseil donné par le Ministère anglais eût été bien placée; mais, poli ou impoli, toujours à contre-temps, vous fûtes, par l'omission de cette mesure, véritablement cruel envers nous.

Ah! du moins que le reste de la France profite de notre infortune, et des avantages que ces mesures ont procurés à la ville d'Édimbourg!

Ces avantages seront grands, comme nos malheurs; car nous avons observé cent fois, et bien d'autres ont observé avec nous, cette propagation de la maladie entre les membres de la même famille, entre les habitans de la même maison; partout où il y a eu notables prédispositions, où il y a eu *réceptivité*, comme

disent quelques auteurs, il y a eu transmission de la maladie.

Nous sommes persuadés que si, dès l'origine, on eût employé de semblables quarantaines et opéré immédiatement la désinfection des hardes, des effets, de la chambre, de la maison des Cholériques, on eût diminué les désastres à tel point qu'on ne les appellerait plus de ce nom.

Pour ces dernières mesures de *désinfection*, voici qu'enfin, dit-on, la Commission centrale de salubrité les conseille; mais comment se fait-il que de telles mesures, qui auraient dû être prescrites, exécutées dès la naissance du mal, qui auraient dû s'attacher à ses pas et le suivre partout, durant tout le temps de son activité, comme elle doit en marquer la fin; comment se fait-il qu'elles se réduisent à une simple invitation, connue seulement par ouï-dire? Mais quel sera d'ailleurs le résultat d'une simple invitation à ce sujet? Le pauvre ne saurait y employer des moyens qu'il n'a pas, le riche répondra par la négligence; et enfin beaucoup de gens, trompés par les avis officieux et officiels sur la non-contagion de la maladie, que le gouvernement a fait multiplier et répandre, tandis que cet avis de la Commission centrale est comme caché et ignoré de tous, diront: A quoi bon ces mesures dispendieuses et embarrassantes? Et l'erreur et la mort jouiront, par privilége, de leur commun triomphe.

Les mesures sanitaires prescrites en Angleterre, par le Conseil supérieur de santé, à la première nouvelle de l'apparition du fléau, sont, à cet égard, d'une précision remarquable; elles veulent *la désinfection complète, par tous les moyens connus, en particulier le chlorure de chaux, non seulement des hardes et de la chambre des*

malades, mais de toute la maison, dont les murs seront lavés à l'eau de chaux.

Ces mesures, depuis long-temps nécessaires à Paris, n'ont pas cessé d'y être nécessaires; il faudrait se hâter de les exécuter, de les faire exécuter partout où besoin est. Il le faudrait, et parce que l'épidémie n'est pas éteinte et peut reprendre une vigueur nouvelle (1), et parce que ces miasmes pestilentiels, déposés partout, peuvent être encore fécondés et produire mille fois mille morts.

Une atmosphère chaude et humide, un été chargé d'orages, peuvent lui offrir des occasions de renaître. Que le gouvernement se réveille enfin; qu'il cesse de vanter *sa vigilance et ses luttes actives;* qu'il reconnaisse qu'il a dormi, qu'il a fait des fautes incroyables, et que *l'abîme,* creusé par ses mains, *cesse d'appeler d'autres abîmes.*

Paris, devenu un foyer de contagion, a projeté au loin les rayons pestilentiels du Choléra, et les provinces ont été infectées. Mais à leur tour, les provinces, nouveaux miroirs ardens, peuvent réfléchir sur Paris ces rayons qui les brûlent.

---

(1) Dans la ville de Varsovie, voici quelle fut à peu près la marche de l'épidémie : dès la fin de mars, on eut occasion d'observer trois cas de Choléra, le quatrième eut lieu vers le 5 avril; vers le 30 du même mois, on en comptait jusqu'à cinquante par jour, non compris les militaires. En mai, ce nombre diminua à un tel point que, du 25 au 31, il n'y en eut plus que dix-neuf. Pendant le mois de juin, il varia, pour une période de cinq jours, depuis vingt-deux jusqu'à cinquante-sept. Enfin, en juillet, il s'accrut, car il ne fut jamais moindre de trente-huit pour le même espace de temps; il alla même, du 25 au 31, jusqu'à soixante-dix-huit. Vers la fin d'août, il diminua encore beaucoup. En septembre, il n'y avait plus, pour ainsi dire, de Cholériques. (*Rapport de la Commission envoyée en Pologne,* pages 46, 47.)

Gardons-nous de rien oublier des faits qui éclairent la situation dans laquelle nous sommes placés, et en même temps nous portent conseil :

On a vu, dans l'Inde, en différentes villes, le Choléra s'éteindre en quelque sorte, pendant plus ou moins long-temps, pour se ranimer ensuite et décimer les populations.

Au mois de novembre 1818, le déclin de la maladie, à Madras, fit croire qu'elle était terminée; elle se représenta pourtant, après une longue intermittence, et, dans cette nouvelle invasion, périt sir Th. Munro, que toutes les Indes Britanniques paraissent regretter encore.

En 1821, la ville de Téhéran fut exempte du Choléra-Morbus, par la suspension de toutes les communications de cette capitale avec les lieux infectés. En 1829, ces précautions furent négligées, le Choléra parut en octobre; le froid l'engourdit pendant l'hiver, mais il reparut vers le milieu de juin et fit de grands ravages. (M. de J., p. 329.)

Mais de semblables retours du Choléra, de semblables malheurs ont eu lieu en Europe, et ils sont nombreux aujourd'hui : il s'agit pour nous de les éviter.

Que nos hommes d'État ne se tranquillisent point en pensant que ces retours ont été en général moins meurtriers, et que vingt ou trente mille hommes de moins en France ne valent pas la peine qu'ils prendraient à dicter une bonne mesure. Les retours ont été quelquefois plus terribles que la première attaque, on l'a déjà vu dans l'Inde : à Téhéran, en particulier; l'histoire du Choléra présente plusieurs faits de ce genre très remarquables; et ces hommes d'État eux-mêmes pourraient bien être les Thomas Munro, qu'un retour de maladie

emporterait dans l'autre monde, *pour y rendre compte de leur administration.*

Mais la voix de l'analogie se fait entendre ici d'une manière formidable, et éminemment utile si l'on consent enfin à l'écouter :

Cette autre maladie terrible, appelée la *Mort noire*, qui parcourut le monde au XIV^e^. siècle, et à laquelle M. le docteur Broussais a comparé le Choléra pestilentiel (ce Choléra auquel les paysans russes avaient spontanément donné dans leur langue le nom de *Mort noire*); cette autre maladie qui ne s'est point montrée dans tous les lieux avec les apparences de la peste anthracique, il faut le savoir, mais qui a enlevé, disent les historiens du temps, les quatre cinquièmes des habitans de la terre; cette maladie analogue, à certains égards, à celle qui nous ravage, a présenté, dans sa marche connue, des retours, qu'il est bien important de fixer aujourd'hui :

« Arrivée en Europe en 1349, après avoir désolé l'Asie et l'Afrique, elle infecte d'abord l'Italie, la Savoie, puis le midi de la France et l'est de ce royaume qu'elle abandonne pour ravager l'Angleterre, l'Allemagne et tout le nord de l'Europe, d'où elle revient, pour ainsi dire, sur ses pas; elle dévaste alors la partie de la France qu'elle avait laissée intacte; elle désole de nouveau, en 1361, celle qu'elle avait déjà attaquée; elle retombe sur l'Italie qu'elle dépeuple, et ne finit qu'en 1363. »

Qu'on s'applique donc à prendre de bonnes mesures; que les villes qui ont eu le Choléra considèrent qu'elles peuvent être de nouveau frappées de ses coups; qu'on se prépare à de nouvelles guerres contre ce fléau : c'est le moyen de rendre perpétuelle la paix qui nous est promise.

En attendant que la doctrine des contagions se pré-

sente munie d'un diplôme en règle, signé de toutes les autorités médicales, diplôme qui se fera long-temps attendre, et qu'il sera d'ailleurs fort bon d'exposer long-temps aux contradictions des hommes, tels que MM. *Lassis, Chervin.....*, non-contagionistes honorables; en attendant, dis-je, ce moment fortuné où *le monde ne sera plus livré à la dispute*, je vais dire quelles sont, à cet égard et en ce moment, les doctrines les plus voisines de la vérité, celles auxquelles le bon-sens et les autorités les plus imposantes veulent qu'on obéisse aussitôt, tant ces doctrines sont graves et urgentes..... *E multis probabiliora conjecturâ sequens.*

Surtout, la contagion est écrite dans ce fait qui domine tous les autres : la transmission du Choléra pestilentiel du Bas-Bengale où il est né, dans des climats où il ne s'est jamais développé spontanément, et dans des circonstances tout opposées à celles au milieu desquelles il est né et a commencé ses premières évolutions. (*Voyez*, à la fin de ce Chapitre, la Note H, page 68.)

Sa marche, tout irrégulière en Asie et en Afrique, de même qu'en Europe, repousse les spéculations des savans qui ont voulu appeler à leur secours, comme moyens d'interprétation, les influences telluriques, astronomiques, épidémiques, et autres.

En particulier, je ne saurais être de l'avis de ces théoriciens qui ont mis dans l'air atmosphérique le principe de l'épidémie cholérique; car, pour moi, c'est en respirant l'air extérieur que je dissipais les influences sensiblement pernicieuses que les Cholériques produisaient sur ma personne. C'est en me faisant ventiler, en quelque sorte, au milieu de cet air, dans une voiture ouverte et rapide, que je voyais cesser petit à petit ces vertiges, ces éblouissemens, cette anxiété précordiale, cette fa-

tigue profonde souvent accompagnée de crampes, que déterminait constamment chez moi un séjour de demi-heure, au plus, près d'un Cholérique ; fatigue telle, que j'ai eu quelquefois grand'peine à remonter dans mon cabriolet. Tout cela diminuait à l'air, et d'autant plus rapidement que j'étais plus ventilé, d'autant plus complétement que les distances à parcourir étaient plus grandes.

Mais une foule de faits de contagion ont été constatés de la manière la plus positive à l'Ile-de-France, à Bourbon, dans toutes les villes de l'Asie, et naguère tout près de nous en Angleterre : dans ces grands quartiers de Newcastle, plus beaux que les plus beaux quartiers de Paris et de Marseille, d'ailleurs salubres éminemment, et chez des individus qui ne présentaient que les plus faibles prédispositions au Choléra.

Comment expliquer encore ces cas de Choléra commençant, dans une petite ville, par les maisons les plus saines, situées sur le sommet d'une colline très ventilée, si ce n'est par la contagion ? Et en effet, dans tous ces cas assez multipliés, cette contagion a été souvent, pour ainsi dire, prise sur le fait. (V. *Études du Choléra-Morbus en Angleterre et en Écosse*, par le professeur J. Delpech.)

L'observation en France produit un grand nombre de faits semblables ; en particulier, la naissance et le développement du Choléra dans plusieurs villages des environs de Paris paraissent bien résulter de la contagion.

Mais, dans plusieurs grandes villes, on a constaté pareilles choses ; entr'autres, une lettre de M. le docteur de Kergaradec, qui nous a été communiquée, montre que le Choléra a paru à Quimper, sous forme contagieuse.....

A côté de cette multitude de témoins qui déposent en

faveur de la contagion, chose infiniment remarquable! aucun autre témoin qui vienne dire : Les séquestrations particulières qui ont été exécutées, à temps, dans l'Inde et ailleurs n'ont pas réussi ; aucun qui vienne citer, dans ce sens, un seul fait bien observé! (*Voyez* la Note I, page 69.)

Et cependant les séquestrations, admirablement utiles en général, pourraient, dans une ville tout infectée, cesser, par exception, d'être suffisantes pour préserver du Choléra, comme cela a été observé dans certaines pestes, au plus fort de l'épidémie, et alors que la diffusion générale des *contages* avait rempli la ville en quelque sorte, et infecté l'atmosphère elle-même.

On a prétendu comparer la marche du Choléra à celle d'un météore qui vole dans une certaine direction, et ravage plus ou moins un certain nombre de cités et de villages compris dans la zone qu'il parcourt, comme ces nuées qui sèment la grêle et la désolation. Dans ce système opposé à la contagion, on peut bien expliquer un petit nombre de faits que comprend l'histoire du Choléra ; mais que devient cette espèce de grêle cholérique, et à quoi sert-elle quand il s'agit d'expliquer la naissance du Choléra sur un point de cette même zone dépassé déjà par le fléau ; point qui, peu fréquenté d'ailleurs, ne se trouve en effet infecté qu'un mois après le passage du météore dévastateur? Il y a une multitude de faits de ce genre.

Beaucoup de difficultés ont été élevées, contre la contagion, par des hommes qui évidemment ne sont pas assez instruits de tout ce qui se rapporte à l'histoire des contagions *médiates*, de leurs divers *conducteurs*, des *contages* volatils, agissant à distance, ayant d'ordinaire pour *atrium* d'infection les voies nasales et pharyn-

giennes... Tous ces points étant mieux connus, les difficultés se réduiraient à peu de choses.

En général, il serait désirable qu'avant de disputer sur ces doctrines, les deux partis eussent connaissance des ouvrages qui ont traité à fond de ces matières, ou, pour le moins, des auteurs qui ont donné des notions exactes, quoiqu'élémentaires, sur la contagion : je me permettrai de recommander, sous ce dernier rapport, un savant Allemand qui a écrit en latin, le fils du célèbre Hildenbrand, dans ses *Institutiones practico-medicæ*...

Si nous ajoutons à ces diverses considérations le poids de quelques autorités, on remarquera que les *notabilités médicales* de l'Angleterre, qui presque toutes se sont déclarées pour la contagion, forment un poids énorme dans cette balance scientifique ; en effet, ces hommes ont préféré le témoignage d'une conscience éclairée à l'intérêt passionné du commerce de leur pays.

Non civium ardor prava jubentium.

(*Voyez*, à la fin de ce Chapitre III, la Note J, page 70.)

Que la doctrine de la contagion, telle que la science l'a faite aujourd'hui, n'explique point encore tous les phénomènes que nous a présentés le Choléra, je le concède ; mais cela prouve-t-il quelque chose contre la contagion ?

Que la contagion soit inaperçue ou insaisissable dans beaucoup de cas, cela prouve-t-il encore qu'elle n'existe pas réellement ? Ne suffit-il point à la doctrine qui l'établit que la contagion ait été constatée, démontrée un certain nombre de fois ?

Je concède facilement aussi que cette contagion ne s'accomplira point partout, à tout moment, auprès de

tous les hommes, et en particulier chez les hommes généreux qui s'exposent le plus : sans doute; elle a certaines conditions qui, bien connues, peuvent nous conduire à faire que d'ordinaire elle soit totalement empêchée : cela est vrai, cela est la vérité tout entière sur la contagion du Choléra pestilentiel.

Oui, un homme généreux qui s'exposera beaucoup pour le salut de ses frères, dont le cœur battra sans cesse pour le bien de tous, sera élevé d'ordinaire au dessus de toute contagion : ainsi furent inattaquables les Belsunce, les chevalier Roses, tous les échevins de Marseille, dans la peste de 1720, bien autrement contagieuse que le Choléra, eux tous bien plus exposés que nous ne l'avons été. Les médecins envoyés par le gouvernement d'alors ne furent pas moins élevés au dessus d'elle; ils conclurent même de leur immunité et de toutes les expériences qu'ils firent à ce sujet (semblables à celles des non-contagionistes de notre temps), que la peste n'était point contagieuse; et reçurent un double démenti, et des faits de contagions les plus frappans, et des avantages dont jouirent les couvens cloîtrés, seuls asiles où l'on fût véritablement à l'abri de la peste.

Mais que nos modernes Belsunce, que nos médecins intrépides, que tous les hommes généreux qui se dévouent pour leurs frères, comprennent aussi que, s'ils viennent à être livrés à d'excessives fatigues, si de vifs chagrins sont venus fondre sur leur cœur et l'oppriment un moment, si les fonctions abdominales viennent à être altérées chez eux, s'ils ont été exposés à un subit refroidissement, si après des travaux intellectuels long-temps soutenus, un mal de tête profond, typhoïde, les saisit; dans tous ces cas, ils portent au dedans d'eux-mêmes des conditions diverses de la contagion; que, subitement,

ils s'abstiennent : ils doivent à la patrie de se soigner eux-mêmes; ils doivent conserver à la terre, pour quelque temps encore, sa vraie parure, plus belle que celle du printemps.

Les natures faibles, chétives, je veux dire ces personnes quelquefois si fortes de sentiment et si minces au physique; ces esprits aériens, que leur piété porterait aux plus héroïques, comme aux plus inutiles des sacrifices, ces jeunes femmes enfin,

> De qui la grace est tout et le corps presque rien,
> DELILLE,

doivent également s'abstenir; le premier souffle du Choléra les renverserait.

Que les hommes livrés aux plaisirs des sens, ou qui ont fait un Dieu de leur ventre, cherchent, dans la tempérance et une exacte modération, le droit et le bonheur d'être utiles à leurs frères, sans courir aucun risque pour eux-mêmes.

Quant à ces hommes timides et tremblans au moindre choc, ils doivent encore reconnaître qu'ils ne sont pas destinés non plus à ce genre de combats; le cardinal Gastaldi leur a donné un bon conseil, en leur proposant cette remarque, fondée sur une expérience constante : *Meticulosi præ omnibus in pestem incurrunt.* (De profl. et avert. peste.)

Entre les prédispositions au Choléra, celles qui surtout doivent être éloignées de nous sont les influences méphitiques, de quelque nature qu'elles soient. Voisinage des marais, des puisards, des puits infectés, des latrines, des ateliers où fermentent les matières animales ou végétales en putréfaction; habitations humides et malsaines, resserrées, recevant des hommes, des animaux

accumulés, entassés au milieu d'elles; malpropreté dans tous les genres... Tout ce qu'on peut faire entrer dans cette catégorie doit donc être évité avec soin, doit être, encore et toujours, l'objet de mesures hygiéniques bien conçues et régulièrement conduites.

Il est à remarquer que le Choléra n'a commencé à Paris que par ces quartiers essentiellement méphitiques. C'est là que se sont trouvées les prédispositions les plus fortes, et ainsi les plus faites pour agir en première ligne; il semblerait donc que ces miasmes pestilentiels du Choléra transportés, répandus en divers quartiers de la ville, d'une manière latente, ne sont devenus puissans et féconds qu'unis à ces miasmes méphitiques, lorsqu'ils les ont rencontrés. C'est ainsi que certains métaux ne deviennent vénéneux qu'à l'état d'oxyde. Ces miasmes pestilentiels n'ont été funestes que là où se rencontraient de funestes prédispositions; ailleurs ils ont été comme n'étant pas..... C'est encore ainsi qu'au milieu de plusieurs milliers d'individus constitués de la même manière, telle disposition intérieure, encore peu appréciée (équivalent de ces conditions méphitiques), venant s'établir chez plusieurs, une foule de germes, silencieux ailleurs et dans l'état de mort, viennent à naître chez eux et à se développer : et des entozoaires variés, des vers abdominaux différens de genre et d'espèce vont s'y multiplier à la fois... N'y a-t-il point encore ici des effets semblables à ceux du calorique latent, et venant à se révéler alors que s'opèrent certaines associations nouvelles?... Quoi qu'il en soit, les phénomènes analogues à ceux-ci sont nombreux dans le système de la nature, et que nous les retrouvions dans l'histoire des contagions, cela est fort peu étonnant.

Je donne ces explications pour ce qu'elles valent, car je ne prétends point ici, en particulier, disserter sur ces matières, *quasi Pythius Apollo, sed ut homunculus unus...*

A ces pensées, l'on pourra, sans que je m'en plaigne, préférer celles de M. Millingen sur le même sujet : « En contemplant, dit-il, la marche de cette cruelle épidémie, on serait presque tenté de lui donner un caractère d'individualité, et de la considérer comme une légion de génies malfaisans envoyés sur la terre pour châtier notre espèce. » (*Page* 30.)

On pourra préférer enfin tout autre système, pourvu qu'il soit conforme *aux lois de la prudence*, et qu'il admette toutes les conséquences de la doctrine que nous indiquons en ce moment, plus que nous ne cherchons à l'établir.

Cependant, nous la défendons en ce sens, qu'elle nous paraît, entre toutes les doctrines, celle qui respire le mieux la vérité, et qu'elle est destinée en effet à apporter aux peuples d'immenses avantages, à les soustraire du moins aux plus grands malheurs, sans jamais leur nuire véritablement; elle serait fausse enfin, qu'on n'aurait rien à regretter à son sujet. Le commerce en souffrirait, dit-on : c'est une question (1) dont on n'a point encore examiné tous les élémens et qu'on ne saurait trancher d'une manière définitive; et cela serait,

(1) Si, par exemple, le Choléra pestilentiel a enlevé au monde quarante millions d'individus, consommateurs plus ou moins, que la doctrine de la contagion lui aurait conservés, il n'est pas du tout clair que les résultats de cette doctrine soient aussi nuisibles au commerce qu'on l'avance audacieusement.

que je ne puis me résoudre à peser dans la même balance la vie des hommes et la prospérité de quelques fabriques, produisissent-elles les plus beaux tissus de laine ou de coton.

Quoi qu'il en soit, je demeure encore frappé de ce phénomène, si souvent observé dans l'histoire pathologique du Choléra; c'est que tout mouvement physiologique, semblable aux premiers symptômes de la maladie, tendait à la développer, et entraînait souvent, après lui, cette maladie elle-même. Ainsi, un refroidissement subit, survenant par causes extérieures, au milieu d'un état de santé qui paraissait complet, est devenu le commencement même de cet appareil algide, par lequel souvent le Choléra a débuté, avant tout symptôme gastrique ou intestinal (1).

Phénomène curieux, dont l'esprit rapproche aussitôt ces autres phénomènes remarqués des métaphysiciens dans le domaine de la pensée, où certaines idées entraînent nécessairement à leur suite d'autres idées de même nature, par voie d'association, disent ces philosophes: de même, le rhythme d'un certain air de musique rappelle, comme nécessairement, cet air lui-même; un tambour marquant le *pas redoublé* nous rappelle l'*air du maréchal de Saxe*.

Ainsi une forte contention d'esprit, l'exaltation des facultés intellectuelles, ont pu blesser le cerveau et commencer par lui les désordres funestes d'un Choléra typhoïde; ainsi la peur, ou une indigestion, ou un laxatif, en excitant la diarrhée, ont pu provoquer aussi le Choléra

(1) « L'un de nous a vu, deux fois, les premiers accidens se manifester au moment où devait avoir lieu le frisson d'une fièvre intermittente. » (*Rapport des médecins envoyés en Pologne.*)

débutant sous cette dernière forme ; de même encore, des alimens indigestes, une surcharge de l'estomac, et plus généralement tout ce qui a pu subitement altérer ses fonctions, tout ce qui est nauséeux enfin.... peut exciter des vomissemens, qui seront le commencement même du Choléra.

Hors de ces prédispositions diverses, hors de ces conditions de la contagion, le Choléra n'est point contagieux; il n'existe pas, en quelque sorte, pour ceux qui peuvent et savent se soustraire à ces prédispositions.

Mais, au milieu même des conditions les plus marquées et les plus puissantes de la contagion, le Choléra est encore comme n'existant pas; du moins il est vaincu souvent par une constitution plus forte que lui, soit qu'elle repousse absolument et entièrement tout miasme pestilentiel, qu'elle refuse d'absorber, pour ainsi dire ; soit qu'absorbant en effet ces miasmes, elle les altère puissamment, avant de les faire entrer dans le torrent de la circulation, pour les éliminer avec force.

D'ailleurs enfin, pour que la contagion s'opère, il faut ajouter, à ces conditions, d'autres conditions encore, et sans doute une certaine somme de miasmes, une certaine intensité et une certaine durée d'action, peut-être une certaine température.... Voilà bien des raisons, sans compter celles qui nous sont inconnues, et dont il ne nous est pas donné de disserter, pour qu'un homme bien portant, et qui saura unir un peu de prudence à beaucoup de dévouement, soit comme infailliblement préservé du Choléra pestilentiel.

Après ces réflexions, qu'il fallait proposer aux hommes qui redoutent infiniment l'idée de toute espèce de contagion et la croient funeste, après leur avoir redit, encore une fois, que certaines épidémies non contagieuses se-

raient bien plus dangereuses que de telles contagions, après leur avoir communiqué des lumières faites pour éclairer et échauffer enfin leurs froides et malheureuses spéculations, après les avoir mis en état *de se faire du cœur par raison,* nous allons dire ce qu'il convient d'exécuter dans les situations diverses où se trouvent en France une multitude de cités.

Supposant connus les meilleurs ouvrages qui ont paru sur le Choléra pestilentiel, je me garderai de répéter ce qui a été répété déjà par mille personnes qui ont écrit avant moi, je continue comme j'ai commencé ; j'ai parlé comme témoin : j'ai dit, dans l'amertume de mon ame, ce que j'ai vu; je vais dire ce que j'aurais voulu voir surtout, ou plutôt je vais l'indiquer, car le temps presse ; je me borne à ce qui est le plus important, et suis le courant de mes pensées, m'inquiétant peu de rendre mon style aussi poli, aussi correct peut-être qu'il en aurait besoin.

« Au reste, ajouterai-je avec Ambroise Paré, dans la » préface de ses œuvres, mes livres sont sans aucun fard » de paroles, me suffisant que je parle proprement et use » de mots qui soient significatifs, et lesquels soient » propres pour le profit des Français, auxquels cet œuvre » est communiqué et adressé. »

Puissent aussi les nations que le fléau n'a point encore atteintes profiter de ces réflexions, s'il en est temps encore ! Qu'elles cessent de copier la France alors qu'elle s'égare : elles seraient flétries ensuite de la contre-épreuve de nos malheurs.

Je le déclare (et en cela j'obéis à ma conscience), je ne sais point de motifs qui autorisent un gouvernement à opposer au Choléra des moyens moins sévères, moins rigoureux que ceux qu'on emploie d'ordinaire contre la peste

chez les nations policées ; j'avoue même que la transmission du Choléra à de grandes et énormes distances, telles qu'on n'en observe pas dans la transmission de la peste, ne saurait que m'inspirer des mesures plus promptes et plus positives.

Lors donc que nous aurons été consolés, et qu'il aura « plu à Dieu de nous donner une sécurité parfaite, en re- » tirant à lui et scellant sans retour, dans les secrets de » la Providence, ces germes mystérieux de pestilence et » de destruction, qu'il a laissés tomber sur nous » (*M. l'Arch. de P.*), gardons-nous de ces vains efforts auxquels se livre l'amour-propre pour cacher ses torts et leur donner, s'il se peut, une couleur de science et de vertu ; gardons-nous de défendre des fautes, partagées d'ailleurs par la plus grande partie des gouvernemens, et qui en définitive auront enlevé au genre humain plus de 50,000,000 d'individus peut-être, c'est à dire de quoi peupler toutes les régions désertes de notre globe ; mais reprenons les seules armes par lesquelles on combattit avec succès de semblables calamités.

Au lieu de chercher autre chose que le bien dont nous jouirons alors, bornons-nous au genre de perfectionnemens dont s'occupaient nos ancêtres, et, si l'on veut, bornons-nous à recommencer leurs rêves, qui valent mieux que nos réalités.

Ces souhaits et mon sujet lui-même me rappellent cette pensée de Leibnitz, l'un des plus grands hommes de cette époque, où la France brillait de tout l'éclat de Louis XIV, de Bossuet, de Racine...

Possent homines liberari à malis infinitis, modò firmâ id voluntate vellent... : si quinque aut sex personæ vellent ac conspirarent, possent omninò finem imponere magno Ecclesiarum occidentalium schis-

mati , Ecclesiæque restituere ordinem decentem.

Quilibet terrarum Dominus, modò velit seriò rem agere, ditionem suam à peste posset præsèrvare... Serenissima domus Brunswicensis egregio rem eam , Deo sint laudes , egit successu. Pestis dùm eas incolo terras, substitit in earum limitibus, nec eos transgressa est.

Potest quoque Dominus aliquis terras suas à fame liberas servare.

Sed ad bella coercenda , atque arcenda , novo alioque opus foret Henrico. (*B. hypothesium* (*Tubingen*), *anno* 1721.)

Ce Henri, dont parle Leibnitz, n'est point le Henri dont parle Ambroise Paré, dans cette préface que nous venons de citer, alors qu'il dit : « Ce frontispice heureux » et admirable du nom de Henri, protecteur des Muses » et des gens lettrés, enfant de Mars, le miroir de toute » vertu, » ce Henri tant vanté par Ambroise est, chose assez curieuse, Henri III ! Mais le Henri dont parle Leibnitz est Henri IV.

NOTES DU CHAPITRE III.

NOTE H.

« Que certaines conditions d'insalubrité soient capables de donner naissance à certaines maladies définies, cela est incontestable et bien démontré par la fièvre intermittente des marais. Il ne paraîtrait pas impossible que des conditions définies aussi d'insalubrité donnassent naissance au Choléra ; mais il faudrait, d'un côté, que la contagion ne fût pas certainement établie ; d'un autre côté, il faudrait que les apparences sensibles fussent sinon semblables, au moins comparables, sous quelques rapports. Mais quels rapprochemens faire entre les climats de Calcuta, du Bengale, de l'Ile-Bourbon, des bords de la mer Caspienne, des villes de la Perse, de celles d'Orenbourg, de Moscou, de Pétersbourg, de Varsovie, de Prague, de Vienne, de Berlin, de Newcastle, d'Édimbourg, de Glascow, de Londres, etc.? Quelle comparaison entre la salubrité de ces divers pays? Quelle ressemblance entre les saisons opposées pendant lesquelles la maladie n'a pas cessé de régner dans des latitudes aussi différentes? Et cependant la maladie a partout été la même : les seules différences consistent dans la proportion des malades envers la masse des populations ; car, quant à la léthalité, elle a été comparativement et individuellement la même.

» Les conditions atmosphériques auxquelles ceux qui nient la contagion du Choléra veulent l'attribuer n'ont point été définies : est-ce quelque chose de connu? quelles observations l'ont fait connaître? Il aurait fallu établir que, depuis

dix-sept ans, tout a été changé ou tout à coup ou successivement dans les conditions atmosphériques des pays que la maladie a envahis. A-t-on pu citer seulement le changement constant ou ordinaire d'une seule circonstance? Si rien de positif n'a été observé, ce n'est donc que par induction que l'on a pu être conduit à cette conséquence; mais avant que d'adopter une conclusion en faveur de laquelle on ne peut produire aucune démonstration, il faut avoir épuisé la série de toutes les choses vraisemblables; on n'arrive ainsi à la dernière possible que par voie d'exclusion. Je le demande à tout esprit dégagé de prévention, cette opération intellectuelle est-elle faite quant à la question dont il s'agit?

» Pour quiconque n'a pas jugé avant de connaître, dans l'état présent de la question, la contagion est la seule voie de propagation du Choléra qui soit susceptible de démonstration, non pas de celle à laquelle on peut procéder par des formules mathématiques et que l'on exprime par des nombres, mais de celles où on approche le plus possible de la vérité par des probabilités; et il faut convenir que peu de propositions physiques, fondées sur des probabilités, en ont d'aussi grandes. » (Delpech, *Études du Choléra*, page 232 et suiv.)

NOTE I.

« Si tous les faits connus ont été favorables aux petites » séquestrations, il n'en a pas été de même des grandes sé- » questrations, par terre du moins; les succès qu'elles avaient » obtenus, à Téhéran et en Egypte, ne se sont point représen- » tés en Europe, soit à Saint-Pétersbourg, soit à Vienne. »

Je réponds :

Ces faits devront être pris en grande considération, sans doute, lorsqu'il sera prouvé 1°. que ces grandes séquestrations n'ont point été entreprises trop tard, et après la transmission probable du fléau, existant déjà d'une manière latente dans les lieux à protéger; 2°. que les cordons sanitaires avaient été vigilans, complets et fidèlement observés; 3°. que

sur les points où les quarantaines ont été rigoureuses, dit-on, on ne s'est pas contenté d'être brutal en effet, mais qu'on a été exact et soigneux d'opérer, avec intelligence, toutes les désinfections nécessaires, par des procédés bien entendus et bien exécutés ; 4°. et qu'enfin ces quarantaines ont eu le temps et la durée convenables.

Jusque-là, les avantages obtenus par les séquestrations particulières feront penser que si les séquestrations générales ont été insuffisantes dans leurs résultats, c'est qu'elles avaient été primitivement viciées dans leurs moyens.

NOTE J.

« A Liverpool et à Manchester, villes très commerçantes de l'Angleterre, on ne s'occupe du Choléra que pour en nier l'existence : cette dénégation y est systématique ; elle est un article de convention entre les fabricans et les négocians pour que les affaires ne soient point entravées. Les médecins se croient obligés de respecter ce système. Dans ces deux villes, comme dans celles que le Choléra a visitées, ils donnent confidentiellement des détails propres à soutenir l'opinion du contagionisme, qu'ils professent tous intérieurement ; mais ils se refusent à donner de l'authenticité aux faits qu'ils citent, dans la crainte de nuire au commerce de leur pays. (*Page* 146.)

» Ce même sentiment de dénégation systématique existe à Londres et avec un caractère plus fort que partout ailleurs. Cette place est le plus grand foyer des transactions commerciales de l'Angleterre ; c'est là aussi que doivent se faire sentir plus vivement les effets des restrictions imposées par les Puissances continentales : la Grande-Bretagne a des craintes pour ses colonies ; son commerce en souffre : les marchands ne peuvent voir qu'avec plus d'impatience des entraves venant d'une autre source... » (Delpech, *Études sur le Choléra*, p. 148.)

CHAPITRE IV.

EXPOSÉ DES MOYENS A OPPOSER A LA MALADIE.

Les mesures sanitaires qui vont être indiquées se présenteront d'abord à nous, telles qu'il convient de les faire exécuter avant l'invasion du Choléra pestilentiel, puis au commencement, et enfin pendant toute la durée de la maladie.

Entre ces mesures nous signalons de préférence celles que nous regardons comme principales; mais nous ne devons pas oublier celles aussi qui, moins importantes, ont cependant un degré remarquable d'utilité, et ne se trouvent point signalées dans les nombreux ouvrages qui ont paru en France sur le Choléra :

Avant la maladie.

Tous les puits, puisards, latrines, ont dû être curés pendant les temps les plus froids de l'hiver et les plus ventilés.

Aujourd'hui qu'au contraire l'été approche avec ses chaleurs, qu'on se garde de remuer aucune matière méphitique.

Mais que les puisards restés infects soient comblés, ou fermés à temps, ou à jamais, selon la mesure des diverses nécessités.

Les puits infectés seront couverts et fermés, de manière cependant à ce qu'ils puissent subitement redevenir praticables en cas d'incendie; en attendant d'ailleurs qu'ils puissent être remplacés par des pompes,

dont le tube inférieur descendra jusqu'aux lames d'eau non infectées.

Les logemens des pauvres, des portiers seront assainis et désinfectés, non pas une seule fois, mais périodiquement et le plus souvent possible, par les soins des Commissions sanitaires, lesquelles, pour les assainissemens quotidiens, fourniraient ces pauvres malheureux de chlorure et d'instrumens convenables.

Quand on pense qu'à Édimbourg, ville qui renferme seulement 200,000 personnes, on a expulsé, par l'effet des mesures sanitaires que nous proposons, 5,000 cochons, qui vivaient pêle-mêle avec autant de misérables, et extrait 3,000 charretées d'immondices, on comprend qu'une opération semblable aurait été extrêmement utile à notre ville de *boue*, qui comprend 800,000 individus, dont un grand nombre est aujourd'hui dans une misère profonde et difficile à décrire; que de lapins, d'ordures, de haillons pestiférés, on aurait extraits de ces taudis infernaux, où le dévouement le plus héroïque pouvait seul pénétrer, où volait avec sérénité la charité bienfaisante!

Paris a encore aujourd'hui, dans tous ses vieux quartiers, et en nombre considérable, des maisons qui portent sur tous les murs de leur intérieur, tous les degrés de leurs escaliers, partout, des enduits de crasse et d'ordures successivement appliqués par trois générations immondes; il est urgent de désinfecter ces repaires de pestilence, cela est urgent : quoique nos Ministres soient logés dans de forts jolis hôtels.

— Avec des chlorures et des moyens de désinfection, ces pauvres auraient dû recevoir, long-temps à l'avance, un emploi et un travail convenables; tandis que les infirmes parmi eux, et leurs femmes débiles, et leurs

enfans eussent reçu des vivres, des vêtemens, des flanelles, du linge; et à tous ces malheureux, on aurait distribué les moyens de se laver et nettoyer, dans des bains à eux réservés, de toutes les saletés dont ils sont encroûtés.

Dans la saison de l'été, les travailleurs seraient envoyés au loin creuser des canaux, établir des routes nouvelles : et logés sous des baraques tous les jours assainies (1), et dans des contrées bien saines.

Pour les ouvriers logés en garni, c'est à dire entassés sur de la paille humide, au nombre d'une quinzaine quelquefois, dans un même trou *putride* : ces ouvriers auraient dû voir leur sort changer du tout au tout, par les soins de l'administration, n'eût-elle été guidée que par la plus striete philanthropie.

—Il faudrait encore exercer, dans tous les genres, tous les assainissemens possibles (2) : convertir les ruisseaux, qui retiennent plus qu'ils ne conduisent les eaux ménagères, en petites rivières toujours courantes, etc.

Avez-vous, près de vos demeures, des bras de rivière mis à sec en été : retenez-y, à moitié captives, les eaux courantes, pour cacher leur vase. Ce que vous

---

(1) Ou, si l'on veut, sous des tentes plus faciles encore à assainir au moyen du lavage.

(2) On doit essayer des plans plus hardis d'assainissement, quand la santé de chacun est plus menacée.

Ne pourrait-on pas, par exemple, consacrer des fonds spéciaux au rachat successif des sales et hideuses masures qui déshonorent encore l'intérieur de Paris et de nos grandes villes, et rendent, pendant la durée d'une épidémie, leur séjour si dangereux? Il y a telle rue que, dans l'intérêt de tous, on devrait se hâter d'élargir. A l'aide de mesures sagement prises, on pourrait, en peu de temps, faire beaucoup de bien et un bien durable. (P. 82-83 du *Rapport de la Commission de Pologne.*)

ne pourriez couvrir avec de l'eau courante, soit là, soit ailleurs, couvrez-le avec des terres calcaires ; considérez alors toute masse méphitique, comme un cadavre qu'il faut enterrer profondément.

—Ç'a été une belle idée que celle des ambulances médicales ; elle appartient aux médecins ; mais ces ambulances auraient dû avoir leur matériel complet, elles auraient dû être entièrement organisées, avant la maladie.

Il leur fallait, dès lors, linge et couvertures, avec excès ;

Provision de chlorures ;

Registres tout imprimés : pour recevoir toutes les annotations convenables ; pour indiquer d'avance tous les genres de recherches, statistiques, hygiéniques, thérapeutiques et autres ;

Bons, également imprimés, pour tous les genres de secours, pharmaceutiques, diététiques, etc. ;

Un petit nombre de médicamens choisis, à employer en première ligne, etc. ; des appareils pour les transporter.

Ainsi, elles auraient été de véritables ambulances médicales, plus utiles que nos Bureaux de secours ou postes médicaux, qui ont toutefois rendu de grands services.

Quoi qu'il en soit, à Paris, au huitième jour de l'épidémie, le matériel de notre Bureau de secours ne se composait encore que de deux lits de sangle complets, quatre chaises, deux couvertures et une petite seringue à injections. En tout ceci, rien qui étonne : car les rapports de la Commission chargée d'organiser ces postes médicaux, rapports datés des 19 et 29 novembre 1831, n'ont été publiés, dans *le Moniteur*, que le 1^er^. avril 1832, et l'épidémie avait commencé le 26 mars.

Dans nos provinces, on étendrait aussi ces mesures aux villages qui environnent nos grandes cités, comme à ceux qui en sont éloignés : on fournirait leurs petits postes médicaux d'eau de Seltz contre les vomissemens, de sinapismes ou pâtes irritantes toutes prêtes à être appliquées sur la peau, et en état d'agir immédiatement; de lavemens antidiarrhéiques, de la mesure d'un grand verre, et tout préparés, de sorte qu'il n'y aurait plus qu'à les faire tiédir au bain-Marie. (*Voyez* plus bas.)

Dans tous ces villages, on ferait apprendre à saigner à quelques personnes intelligentes, afin d'administrer à temps, en l'absence de l'officier de santé, ce secours, quelquefois si important et si urgent, de l'émission sanguine.

Dans les grandes villes, le matériel d'une ambulance médicale devrait comprendre aussi des voitures de transport pour remplacer nos tristes brancards; ces voitures, semblables à celles qu'on a vues dans quelques villes de l'Angleterre, suspendues sur des ressorts droits, mais très élastiques, sont garnies de jalousies tout autour; leur fond est un cadre à matelas qui coule sur des rouleaux, de manière que le malade y étant couché et couvert, on le glisse sans difficulté et sans secousses.

Dans nos ambulances médicales, le personnel des médecins aurait dû être divisé en deux services, obligé et volontaire :

Le premier, formé principalement par les médecins des localités, médecins du Bureau de charité, aidés de jeunes docteurs, et même d'élèves en médecine des dernières années et préparés au doctorat. Ce service largement établi, car il faut toujours compter sur des lacunes que la maladie viendra introduire, ce service eût été rétribué honorablement.

Le deuxième, non rétribué et volontaire, eût été fait par des médecins avancés dans la pratique de l'art et ayant une clientèle nombreuse, envers laquelle ils ont contracté des engagemens anciens, et qui toutefois leur laisse des instans qu'ils seraient venus offrir à l'ambulance médicale, avec l'histoire utile de leurs succès et de leurs insuccès.

—Le personnel administratif de chaque ambulance, ou, si l'on veut, la Commission sanitaire du quartier, associée à cette ambulance, eût été composée comme nous l'avons dit; et, je le répète, chacune de ces Commissions aurait dû être formée par les localités elles-mêmes, pour obtenir ainsi la plus grande autorité morale.

Elles eussent été d'ailleurs munies et instruites de toutes les ordonnances de police, de toutes les ordonnances du Roi, et, au besoin, de toutes les lois qui leur étaient nécessaires; de plus une force suffisante eût été mise à leur disposition.

Ajoutez à tout cela des domestiques et des hommes de peine, en nombre suffisant.

Enfin les principaux arrondissemens, ou quartiers, auraient dû être divisés en districts, ou arrondissemens plus circonscrits, peut-être subdivisés encore. On voit qu'à Vienne, pour quatre maisons, un commissaire était nommé, et en général l'un des propriétaires de ces maisons, chargé de faire exécuter les précautions sanitaires les plus importantes; sans doute cette mesure a été très utile.

—C'est encore avant l'épidémie, long-temps avant elle, que des hôpitaux spéciaux auraient dû être établis, avec des lits grandement espacés: et, par voie d'expérimentation, quelques salles munies de lits à la Rumford, très faciles à désinfecter, très propres encore à faciliter

la caléfaction des malades, au moyen d'appareils qu'on pourrait introduire sous la sangle de ce genre de lit; et enfin ces hôpitaux, munis dès lors d'un matériel complet.

Situés dans les divers quartiers, et multipliés, autant que possible, dans des maisons isolées, entre cour et jardin, ces petits hôpitaux n'eussent reçu qu'un petit nombre de malades, de manière à éviter de donner jamais lieu à de grands foyers d'infection.

Ainsi auraient été en même temps évités tous les inconvéniens des longues translations, inconvéniens bien tristes pour ces pauvres malades, et même pour cette série de passans auxquels ces malheureux portés sur des brancards n'apparaissent, durant cet interminable voyage, que comme des victimes qu'on va immoler.

Ces hôpitaux doivent être construits avec une telle recherche, qu'ils soient en effet dignes d'être recherchés, même par une classe plus élevée à laquelle ils ne sont pas destinés.

Lorsque le Roi, ou l'Empereur, donne, à cet effet, 2,000,000 de florins, comme l'Empereur François a fait à Vienne, ces opérations présentent peu de difficultés (*National,* lettre de Vienne, août 1831).

A Paris, l'Administration des hôpitaux eût nommé pour ses commissaires ses membres les plus honorables, et nous eussions vu les plus heureuses merveilles.

Au contraire, faute d'hôpitaux spéciaux établis avant la maladie, et par le mélange des Cholériques avec les autres malades, on a compté soit à Paris, soit ailleurs, plus de victimes que la voix du fléau n'en appelait, ce semble.

Établissez donc sur ces bases des hôpitaux spéciaux, en même temps que vous prendrez des mesures propres

à conjurer le fléau contagieux (1); et si ces établissemens restent heureusement inutiles, le matériel que vous y avez introduit ne sera pas perdu, *car vous aurez toujours des pauvres parmi vous.*

—Si vous avez ouï dire que le mal approche, à la première nouvelle, à la moindre inquiétude du danger, songez à nos malheurs :

Que les villes et bourgades, qui ont encore leur cimetière au milieu d'elles, se hâtent de le placer ailleurs, loin des habitations, dans un lieu élevé, ventilé ; que des fosses y soient creusées, profondes et nombreuses : faites vos provisions de chaux ; et que vos menuisiers apprennent que, faute de précautions, on peut, dans une grande ville comme Paris, manquer des cercueils les plus faciles à construire.

Que les restes des victimes puissent être enlevés le matin, dans les délais voulus par les réglemens, avant toute décomposition putride.

Préparez des voitures auxiliaires de vos chars d'inhumation ; mais gardez-vous de ces voitures ouvertes, qu'on appelle à Paris des *tapissières*, et qui laissaient voir, malgré le drap funèbre qui les enveloppait, les cercueils amoncelés et parfois exhalant au loin une odeur atroce. Des caissons couverts, comme ceux de l'artillerie, paraissent bien préférables sous divers rap-

---

(1) Les salles de l'hôpital seront partagées en trois classes : celles destinées aux Cholériques arrivans, celles des Cholériques en traitement depuis la veille et les jours précédens, celles enfin des convalescens. Cette division facilite le service, elle est en harmonie avec la diversité des classes de malades, et elle a pour résultat d'éloigner de la vue du plus grand nombre l'effrayant tableau de la mortalité parmi les entrans. (*Rapport des médecins envoyés en Pologne*, p. 94.)

ports. Qu'ils soient rapidement conduits, pendant leur service, et ensuite, chaque jour, désinfectés.

—Alors aussi, mettez la dernière main à ces maisons de quarantaine, destinées à purifier les personnes, parens, amis et autres, qui se dévoueront au traitement des premiers Cholériques à domicile; ainsi la contagion sera éteinte à sa naissance, et la maladie réduite à la plus courte durée possible.

Partout où ces moyens ont été employés, en Angleterre en particulier, ils ont été infiniment utiles; nous avons vu qu'ils furent recommandés à la France par l'Angleterre, après qu'elle en eut recueilli les avantages : ils y avaient été prescrits dès l'origine par son Conseil supérieur de santé. (*Rapport* de S^r^. Mae-Michaël.)

— Que l'Administration prenne encore toutes les mesures convenables pour que, dans aucun cas, les choses nécessaires à la vie ne puissent manquer à la multitude des habitans, ou même ne puissent subir un renchérissement quelconque; que les médicamens et toutes les choses devenues, dans ces circonstances, nécessaires à l'égal de la nourriture, partagent le même sort.

— Pour produire sur le moral des populations les influences les plus salutaires, appelez la religion à votre secours, laissez-la faire, et surtout aidez-la; elle seule peut abattre les hommes superbes sans les consterner; elle seule commande aux vents et à la tempête; elle seule a les paroles de la vie et de l'immortalité; elle seule enfin peut répondre aux besoins divers des ames, dans ces calamités qui entraînent tant d'accidens dissemblables; qu'elle multiplie donc ses prières, ses prédications, ses vœux expiatoires, et tous ces actes pieux qui modèrent les forts et élèvent les faibles jusqu'à l'héroïsme.

Dès lors vous n'aurez point d'émeutes à craindre : mais que vous seriez puissans contre elles !

Et ne craignez point en laissant ainsi les hommes se consoler, s'adoucir, se fortifier dans les bras de la religion ; ne craignez point d'attrister ces autres hommes que cette religion n'éclaire point encore de toutes ses lumières ; non, dans ces jours solennels, le sentiment religieux se réveille en tous les cœurs. C'est alors que nos confrères de l'épidémie de Barcelonne ont tracé ces lignes si honorables : « On nous pardonnera d'avoir indiqué par une croix et par le nom de notre ami Mazet l'endroit où ce courageux martyr d'un noble dévouement a terminé une vie toute consacrée au soulagement de l'humanité. Ce monument de piété, quelque peu durable qu'il sera, soulage nos cœurs déchirés par une aussi grande perte. » (P. 644, *Rapport* cité.)

Il y a, dit-on, quelques hommes assez malheureux pour ne rien sentir de tout cela ; qu'ils s'attendrissent avec ce distique :

Fer facilis quod fata ferunt : si ferre recusas,
Ipsum te crucias, nec minùs illa trahunt.

—S'il vous plaît de faire quelque proclamation, de publier quelqu'instruction, que la vérité et l'utilité seules les inspirent : vous avez tout fait pour écarter de vos concitoyens une contagion possible (1) : vous êtes prêts à la combattre si elle se présente, et à la combattre avec succès ; c'est vraiment à vous qu'il appartient de dire que vous êtes prêts *pour une lutte active* ; vous avez été

(1) La docilité du peuple d'Édimbourg, ville où l'on a pris de si bonnes mesures, vient de ce qu'il a tout connu et qu'il a été convaincu. (Delpech, *loco citato*, p. 286.)

véritablement *vigilans :* vous êtes des athlètes dignes de la palme civique!

Sous les inspirations des localités, vous avez formé des Commissions sanitaires d'arrondissement, de quartier et de plus petits districts; Commissions centrales, Commissions particulières des vivres, des mesures hygiéniques; Commissions des inhumations, des hôpitaux, des séquestrations, des quarantaines; Commissions de désinfection, Commissions des recettes et dépenses, Commission des établissemens charitables, des orphelins, des ouvriers convalescens; Compagnies des infirmiers, des infirmières charitables... Non, vous n'avez point d'émeutes à redouter; vous n'avez qu'à recueillir les bénédictions de vos concitoyens et à jouir de leur amour; *vous êtes beaux comme une armée rangée en bataille;* comme l'armée des anges de Milton,

Tels que des dieux armés pour la cause de Dieu!

Mais si, par malheur, hommes de bien à qui je m'adresse en ce moment, vous habitiez quelqu'une de ces cités où le pouvoir est tout à la fois vide de moyens et plein de prétentions au monopole philanthropique; si cette vaine autorité avait l'*outre-cuidance* d'opérer quelque bien, en repoussant la charité qui vous inspire, gardez-vous de vous irriter de ses mépris et de ses dédains, ils cesseront bientôt; au jour du danger, il faudra bien avoir recours à vous : arrivez alors; placez-vous, comme votre maître, à la dernière place; la nécessité est là, qui vous dira : *Mes amis, montez plus haut.*

En attendant, concertez-vous pour faire le bien et le bien faire : voyez ce que rêve cette autorité, ce qu'elle prépare; disposez tout pour perfectionner ce qu'elle en-

treprend, pour remplir les lacunes que présenteront ses ébauches ; préparez les œuvres indispensables, auxquelles elle ne songe même pas. Mais surtout, gardez-vous de vous séparer de vos frères, et, selon les belles expressions de M. l'Archevêque de Paris : « *Ne* » *fuyez pas leurs assemblées ; que vos réunions leur* » *soient toujours ouvertes.* » (*Voyez* la Note K, page 83.)

Car, au jour du combat, bien des inimitiés cessent et s'évanouissent. Vous, qu'on appelle carliste, vieux Français entêté à préférer la poule au pot au Choléra-Morbus ; et vous, jeune républicain, dont le cœur est noble et vertueux, et qui valez bien mieux que vos théories ; et vous-même, homme du juste milieu, chez qui l'amour des places n'a pas éteint le feu sacré, vous serez tous amis ; oui, quand vous aurez ensemble combattu ce terrible ennemi ; quand vous aurez confondu vos larmes sur le corps de ce malheureux, que vous n'avez pu dérober à la mort ; quand, tous les trois ensemble, vous aurez soulevé le lit de ce convalescent, qui vous doit la vie et la paix ; quand vous aurez ainsi goûté, dans la même coupe, le *plaisir sublime de soulager les misérables*, vous serez amis, et à jamais !

NOTES DU CHAPITRE IV.

NOTE K.

Extraits de la lettre pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris, au sujet des enfans orphelins par suite du Choléra-Morbus.

.... Notre œuvre n'est pas non plus le résultat d'une pensée jalouse et superbe, que la charité repousse...; nous n'avons la prétention ni de rivaliser avec l'administration civile, ni de détourner ses ressources, ni d'entraver ses desseins ; nous venons au contraire unir nos efforts aux siens pour le soulagement de notre commune famille, nous associer aux magistrats pour ce noble et touchant exercice : à leurs invitations nous joindrons nos prières, à l'appui de leur autorité nous apporterons la persuasion de la divine parole ; nous irons avec eux d'église en église, et, s'il le faut, de porte en porte, solliciter les secours nécessaires ; nous nous réjouirons de leurs succès, comme nous espérons qu'ils se féliciteront des nôtres ; nous ne fuirons point leurs assemblées, nos réunions leur seront constamment ouvertes. Si les principes adoptés de nos jours, les règles de l'État et du Gouvernement (qui sait!), si des craintes vagues, peut-être, des préventions mal fondées, des préjugés invincibles ne permettent pas que nous soyons admis comme alliés et comme auxiliaires dans cette émulation, dans ce mouvement de bienfaisance et de charité, nous ne dédaignerons pas du moins de solliciter à être employés

comme serviteurs et domestiques de la foi. Nous offrirons volontiers les travaux et les peines de notre ministère, afin d'obtenir le bonheur de gagner, de conserver à J.-C. et à son église, de sauver pour la vertu et pour le ciel *des ames rachetées au prix du sang de l'agneau immaculé*; prix inestimable, devant lequel l'argent, l'or, les pierres précieuses, les sueurs, les fatigues, les douleurs de tous les genres et la mort elle-même ne sont rien à nos yeux...

Loin de nous, *Dieu sait que nous ne mentons pas,* loin de nous cette idée vulgaire et hypocrite de rechercher, sous le manteau de la religion, une influence personnelle pour de terrestres intérêts; de vouloir, à l'aide de ce qu'on appelle *popularité,* entrer dans le domaine d'une politique, qu'on nous permette de le dire une fois, qui ne nous a jamais confié ses secrets, dont nous n'avons jamais connu les ressorts! Loin de nous encore de chercher à vouloir nous engager *dans les opinions et dans les disputes auxquelles le monde est livré!* Plus loin de nous surtout la pensée criminelle et si contraire à la charité de faire servir une vertu si noble à favoriser ou à entretenir l'aigreur et les mauvais soupçons! *Charitas... non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum.* Qui mieux que nous, d'ailleurs, N. T. C. F., doit savoir ce qu'il faut se promettre de l'inconstante opinion des hommes! Changeante, elle ne nous a laissé, grâce à Dieu, que plus affermis dans le bonheur de leur avoir fait quelque bien, et dans l'espérance de pouvoir leur en faire encore, sans distinction, sans retour, sans arrière-pensée...

CHAPITRE V.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Au commencement de la maladie et pendant sa durée.

Mais voici que l'autorité est instruite d'un fait qui a quelqu'apparence suspecte : ce n'est point le Choléra dans toute son évidence, mais ce pourrait être un de ces accidens analogues, signes précurseurs du Choléra lui-même.

—Dès lors favorisez toutes les séquestrations volontaires, et opérez toutes celles que vous pouvez opérer, sans faire naître aucune pénible affection. Par exemple, voici des maisons d'éducation, des pensions bourgeoises, des familles entières composées de femmes, de vieillards et de jeunes enfans, honneur, espoir de la patrie, mais aujourd'hui inutiles à la cité ; les habitations qui les reçoivent sont toutes sur un grand espace, bien isolées ; vous leur conserverez cet isolement ; vous le perfectionnerez, en chargeant d'ailleurs vos Commissions de leur procurer, de leur assurer, non seulement tout ce qui peut leur être nécessaire, mais agréable; vous ferez pour elles ce que font pour elles-mêmes les familles des Francs, dans les villes de l'Orient où vient à se montrer la peste ; vous les préserverez par les mêmes moyens qui mettent si facilement à l'abri de ce fléau. (*Voyez*, à la fin, la Note L, page 105.)

Vos couvens cloîtrés, vos maisons de refuge, vos hospices, vos casernes, vos prisons même, seront sous

un régime semblable, après que l'intérieur en aura été assaini, et disposé de façon à ce que toutes les règles de l'hygiène soient satisfaites.

Ayez trois fois pitié de ces malheureux prisonniers, auxquels vous ne pouvez ôter toutes leurs peines, triste prédisposition à cet autre mal, dont il faut les préserver;

La vie est difficile où meurt la liberté.

Comptez d'ailleurs que ces séquestrations vous apporteront les résultats les plus consolans. Voyez ce qu'elles ont produit en Angleterre, à Sunderland en particulier, qui a été si fort maltraité par le Choléra; les casernes ont été séquestrées, et dès lors parfaitement mises à l'abri; il en a été de même dans toutes les villes d'Angleterre, où les casernes ont été séquestrées : elles ont toutes été exemptes de la maladie contagieuse.

Considérez encore qu'elles sont de la plus grande utilité, alors même qu'elles ne sont pas constituées le mieux possible : ainsi les casernes de Sunderland sont situées dans un quartier presque malsain, et néanmoins elles ont été préservées. On voit semblables choses dans la peste. (*Voyez* la Note M, page 105.)

J'ai vu à Paris, et dans les environs, des séquestrations imparfaites n'être pas sans avantages remarquables.

—A l'approche d'un tel fléau, doit-on émigrer au loin? aurait-on dû, par exemple, quitter Paris? Non, disaient quelques jeunes auteurs; oui, répétaient quelques autres : d'après Franklin, disaient-ils, *il fallait partir de bonne heure, s'en aller bien loin, et revenir le plus tard possible.*

Ce conseil est de la plus ancienne date et bien plus

vieux que Franklin; et c'est ainsi que les auteurs les plus oubliés ont formulé ce conseil :

Hæc tria mortiferam tollunt adverbia pestem,
Mox, longè, tardè; cede, recede, redi.

Pour les différentes classes d'ouvriers qui seraient exposées à manquer de travail, durant l'épidémie, cette question n'en est pas une; leur émigration doit être favorisée et même opérée par les soins de l'administration; elle doit être dirigée, cette émigration d'ouvriers, vers des lieux parfaitement sains, où ils seront assurés de trouver un travail convenable.

Quant aux particuliers, ils auraient tort de s'éloigner, à l'étourdie, d'une ville où tout est préparé contre le fléau, pour aller dans un lieu plus sain peut-être, mais où ils seront dénués de secours, et cependant poursuivis par la maladie qui peut les y atteindre. Il faut donc, pour émigrer même dans un lieu plus sain, plus aéré que celui qu'on habite d'ordinaire, être assuré d'y trouver encore des secours éclairés et immédiats. Dans ce cas, on fait bien d'émigrer, on fait bien pour soi et bien pour ses concitoyens; on diminue ainsi la somme de la *matière infectable*; on contribue ainsi, pour sa part, à amoindrir l'épidémie d'une somme égale à celle des individus qu'on éloigne du futur foyer d'infection; dans ce cas, lorsque d'ailleurs on est certainement inutile à la cité, il faut partir, en laissant à sa place des aumônes proportionnées à sa fortune et à l'énormité des besoins qui peuvent, en quelques jours, surgir de tous côtés :

Riches, donnez beaucoup; pauvres, donnez encore.

Et pour donner le plus possible, remettez à ces mains dans lesquelles vous avez confiance.

—Mais un génie malfaisant s'est rencontré, qui vous a empêchés d'être prêts à temps et d'opérer les séques-

trations que vous vouliez accomplir à l'avance, et le fléau s'est déjà répandu tout autour de vous. Ne vous découragez pas néanmoins ; rappelez-vous que ces entreprises, bien qu'effectuées dans des villes déjà infectées, n'ont pas été sans produire tous les avantages qu'elles promettent : la peste était déjà à Moscou, lorsque le médecin de l'Hôpital des enfans, M. de Mertens, séquestra cet hôpital et protégea efficacement 1,500 individus contre les fureurs de ce fléau. (*Voyez*, à la fin, la Note N, page 106.)

Votre ville est située tout près de cette autre cité importante que le Choléra vient de ravager, et vous vous regardez déjà comme frappés à mort, car votre ville est moins favorablement disposée que cette autre qui a tant souffert. Gardez-vous encore de vous décourager et de renoncer à toutes ces mesures sanitaires qui peuvent encore vous être applicables :

La peste avait causé à Pavie (1775) de terribles désastres ; Alexandre Massaria voit que ce même fléau s'introduit dans Vicence, sa patrie ; dès lors il conseille, il fait ordonner, exécuter ces mêmes mesures sanitaires que nous vous proposons, et moins parfaites que celles que vous pouvez établir, et le sort de Vicence fut bien différent de celui de Pavie. Vicence souffrit très peu ; et les villes de Trente, de Vérone, Mantoue, Milan, Venise avaient été désolées par la peste.

De même qu'on peut mettre sa maison à l'abri du fléau et lui en défendre l'entrée, on peut aussi empêcher les premières maisons infectées de répandre la maladie à l'extérieur, et c'est encore par une séquestration exacte qu'on peut en venir à bout. La Commission de santé d'Angleterre prescrit donc, en ce dernier cas, que ces *maisons soient séquestrées en effet, et les per-*

sonnes employées auprès des malades, soumises à telles mesures de quarantaine qu'il serait exigé. (P. 57 du *Rapport* de S^r^. Mac-Michaël.)

Des villages, des villes, des territoires entiers, ont été ainsi séquestrés, en cas de peste, de manière à ce que le feu de la maladie ne pût dévorer les contrées voisines et les provinces et les royaumes; de ces grandes séquestrations, il existe des exemples bien remarquables, entre lesquels il faut distinguer celui de la séquestration de Noja, dans le royaume de Naples, en 1815. (*Voyez* la Note O, page 108.)

Nos confrères Bally, François, Parizet ont encore fourni, dans leur *Rapport sur l'épidémie de Barcelonne,* divers documens précieux à cet égard. On se rappelle, en particulier, qu'ils recommandent d'établir des cordons sanitaires, à la plus grande distance de ces villes qu'on veut séquestrer. « Quand on veut éviter un grand malheur, disent-ils, il ne faut pas craindre d'enfermer quelques petits villages dans l'enceinte; s'il était possible de laisser un rayon de dix lieues, on serait assuré de sauver des milliers de malheureux, victimes de l'impossibilité où ils sont de se loger dans les campagnes, ou de s'y établir convenablement. » (*Page* 612.)

De semblables mesures méritent attention : en ayant égard à tout ce qu'elles ont d'ailleurs de délicat et de difficile, ne les prescrivant qu'après avoir balancé les nécessités qui les appellent et les inconvéniens qui les repoussent, elles peuvent rendre d'importans services dans certaines contrées menacées par le Choléra; ces contrées seront probablement plus heureuses encore, si leurs autorités, véritablement vigilantes, ont pris à temps, contre le Choléra pestilentiel, toutes les précautions employées contre la peste!

On conçoit encore comme possible la séquestration même de certains quartiers, qui formeraient comme de petits îlots au milieu d'une grande ville infectée ; mais une telle opération veut être calculée long-temps à l'avance, pour être exempte de tout inconvénient.

—L'épidémie commence, disions-nous : eh bien ! chaque malade qui ne trouvera point dans son intérieur toutes les circonstances les plus favorables à sa guérison, de même que celui qui n'aurait point à sa disposition tous les moyens propres à former un obstacle suffisant à la dissémination de son mal, ne balancera pas sans doute à se rendre à cette maison de son voisinage convertie en élégant hôpital, et que vous avez su d'ailleurs lui rendre désirable, tant il est bien monté et bien fourni du nécessaire, et *du superflu, chose très nécessaire,* dans ces conjonctures surtout.

Il quitte sa demeure, non point gisant sur une triste civière, mais porté dans une voiture élégante aussi, celle que nous avons décrite plus haut. Elle a dans son intérieur de petits appareils à désinfection, placés dans les coins ; et déjà ces appareils opèrent sur le malade et sur ses enveloppes d'une manière utile ; ils servent ensuite à désinfecter la voiture elle-même, en sorte qu'on ne verra aucun de ces accidens de contagion observés en Angleterre, par l'intermède de ces sortes de voitures (1).

Notre malade s'avance donc, sans peine, vers sa nouvelle chambre à coucher. Dans le chemin, je le

(1) Le docteur Haslewood, dans son *Histoire de l'épidémie de Sunderland,* parle d'une chaise à porteurs qui servait à transporter des Cholériques. Les habitués de la maison, où cette chaise était déposée, s'amusèrent à s'y porter mutuellement ; il en mourut rapidement cinq qui avaient pris part à cet amusement.

vois accompagné d'un membre de sa famille, de sa femme ou de sa fille, qui demeureront auprès de lui, dans ce nouvel asile, tout le temps qu'il y demeurera lui-même; nouvelles infirmières, remplies de dévouement, qui seront les aides d'infirmiers intelligens dressés de longue main au service Elles resteront aussi les aides essentielles et les protectrices du malade, qui n'aura rien perdu du côté des affections, et aura tout gagné du côté du traitement et de la sécurité.

—Mais à l'égard des malades traités dans cet asile, comme à l'égard de ceux qui sont traités à domicile, la désinfection commence du premier jour de la maladie.

Leurs vêtemens, dès lors, sont portés au grenier et soumis au *sérénage* (1), et à des modes divers de désinfection.

Le seul moyen à employer pour désinfecter les haillons et le sale mobilier de certains misérables, c'est de brûler ce mobilier et ces haillons, après les avoir remplacés par quelque chose de mieux.

La chambre de chaque malade est constamment aérée, ventilée, jour et nuit; car, c'a été une chose bien remarquable, les Cholériques, même ceux qui sont habituellement les plus propres et les plus inodores (les *vierges les plus pures*, dirait Hippocrate), alors même que toute évacuation avait cessé, et que le linge le plus blanc était incessamment renouvelé autour d'eux, ces Cholériques exhalaient une odeur maladive particulière, extrêmement intense; je recommandais donc aux personnes qui soignaient ces malades de n'être satisfaites de leurs soins que lorsqu'à force de ventilation elles

(1) Moyen de désinfection qu'il ne faut pas mépriser, quoiqu'il ne soit plus à la mode; *Expérience passe science*, dit à ce sujet M. Fodéré.

auraient entraîné au dehors ces émanations sans cesse renouvelées, de manière à ce que cette odeur maladive ne se fît aucunement sentir; le malade était en même temps protégé contre le froid par des voiles convenables.

J'ai fait exercer ces ventilations, même la nuit, je le répète, avec les précautions nécessaires; et mes malades ne s'en sont que fort bien trouvés.

Toutes les fois que j'ai pu obtenir des soins aussi exacts et aussi parfaits, le malade en a joui d'abord, et je n'ai pu reconnaître qu'il eût transmis la maladie à personne.

C'est surtout en quittant les Cholériques, à odeur si forte et si âcre, que j'ai éprouvé, quelquefois seulement, outre les impressions dont j'ai déjà parlé, cette autre impression d'une âcreté particulière, occupant, en général, l'arrière-bouche, et que M. Récamier compare à la sensation que produirait le sulfate de fer sur ces mêmes parties. Cette sensation, quelquefois extrêmement gênante et qui me tirait alors de mes préoccupations les plus tenaces, était si fort tenace elle-même, que je ne pouvais m'en débarrasser, ni en crachant, ni en me mouchant à diverses reprises; mais plusieurs pastilles de menthe poivrée me débarrassaient constamment.

Dans des saisons tout à fait défavorables, on pourrait ajouter aux moyens connus de désinfection des fumigations, dont les appareils seraient placés sous le lit des malades; mais dans tous les cas, elles m'ont paru moins utiles que la ventilation, lorsqu'elle amène la respiration d'un air pur.

Chez les Cholériques qui ont quelqu'aisance et de grands appartemens, on devrait attribuer deux chambres à coucher à chaque malade, lesquelles chambres

seraient alternativement fumigées, désinfectées, ventilées surtout; et le malade ne ferait, dans chaeune d'elles, qu'un séjour de quelques heures.

Que les quarantaines dont nous avons parlé, que des désinfections eomplètes, étendues, suivent au delà de la guérison et les malades et tous leurs alentours.

—Mais, quelle sera la durée des quarantaines? Point de faits assez bien observés et assez multipliés pour prendre, à cet égard, un parti autorisé et également sûr dans tous les eas; la période d'incubation du Choléra, il faut le dire, non seulement à la honte des médeeins, mais de tous les hommes en état de réfléchir, n'est point encore fixée et rationnellement déterminée, depuis 1817 que le Choléra ravage le monde. Il sera donc prudent d'étendre les quarantaines bien au delà du terme vulgairement preserit, et de considérer d'ailleurs, avee attention, tous les faits qui peuvent mettre à même de déterminer enfin cette période d'ineubation; ces quarantaines elles-mêmes offriront des occasions favorables à ce genre d'observation si important.

A cet égard, je mentionnerai ici une observation que j'ai faite moi-même : j'ai vu le Choléra se développer, au bout de vingt-sept jours, ehez une personne qui a demeuré, ces vingt-sept journées, dans la solitude d'un cloître, après avoir passé plusieurs heures avec d'autres personnes qui, de temps en temps, quittaient la chambre infecte d'une malade cholérique, pour venir causer et se reposer dans la cellule de la personne chez laquelle j'ai fait cette observation, laquelle, d'ailleurs, ne prouve rien à elle seule, comme on sait : *testis unus, testis nullus.*

Puissent donc les observations analogues se multi-

plier ! puissent ces recherches s'étendre à d'autres sujets! puissions-nous obtenir, au moins, des bases propres à établir les extrêmes des périodes d'incubation, dans les différentes maladies appelées virulentes et contagieuses! Ce serait un travail plein d'intérêt et d'utilité.

Si les maisons de quarantaine étaient insuffisantes, on pourrait chez soi, dans sa propre maison, prendre des mesures équivalentes, dans leurs effets, à ces quarantaines; et ces mesures, moins parfaites peut-être, présenteraient encore les plus grands avantages.

—Certainement, vous aurez bien peu de malades : vos médecins, vos chimistes, vos physiciens devront donc se presser de répéter les expériences déjà faites, en les variant, plus que n'ont pu le faire leurs devanciers.

Plaçant de nouveau la contagion dans ce *doute méthodique*, si favorable au progrès des sciences, vos médecins verront à la constater de nouveau.

Ils rechercheront d'ailleurs si, les communications contagieuses s'opérant en général à la seconde période, celle où la maladie reproduit complétement, dit-on, les principes contagieux qui l'ont fait naître; ils rechercheront, dis-je, si la rapidité même du Choléra n'est pas un obstacle à la transmission contagieuse de la maladie, qui dès lors ne reproduit qu'imparfaitement ses principes, privée qu'elle est de la période où s'exerce cette complète reproduction. Dans cette supposition, ils auraient à reconnaître qu'en effet les Choléras qui ont quelque durée donnent lieu à des communications contagieuses, moins rares et plus marquées...

Il semblerait que le Choléra, sous ses différentes formes, est transmissible aux animaux, et M. Delpech a ra-

conté, à eet égard, des faits assez curieux, p. 275 et 276 de ses *Études*. Il sera intéressant de multiplier et de varier ee genre d'observations et d'expériences :

Que deviennent ces chiens et ces ehats favoris, toujours présens sur le lit de leur maîtresse, devenue eholérique? que deviendront ees chevaux, que vous exposerez aux émanations de ee palefrenier qui, atteint du Choléra, n'aura pas voulu quitter l'éeurie, dont il a fait sa ehambre à eoucher, ete., etc.?

On nous a donné des analyses du sang des Cholériques, dit-on; mais ee sang n'est pas toujours le même : en général il est privé de sérum; mais on a pu apereevoir, entre les divers Cholériques que l'on a fait saigner, des différences sous le rapport de la densité du sang, sous le rapport de la eouleur... Celui-ci rougissait à l'air; eelui-là y restait d'un violet noir, sans aueun changement...

On devrait eneore répéter les expérienees que Moseati a faites sur l'air des rizières, que d'autres médecins ont répétées, en les appliquant à l'air ehargé des émanations de malades affeetés de typhus, ete. On devrait, dis-je, soumettre à des expériences semblables, et eomparées, les émanations des Cholériques. (*Voyez*, à la fin, la Note P, page 113.)

Que vos Dumas, et vos Turpin, et vos Raspail exereent encore leurs microseopes sur eette matière gélatiniforme, qu'on recueillera peut-être dans ces expérienees; eomme sur le sang des Cholériques, et ees fluides blancs et séreux de leurs déjeetions, etc.; eomme ils devraient les exereer eneore sur les virus eomparés de la petite-vérole, de la vaceine, de la gale, ete.

Que nous ne soyons pas réduits aux chlorures et au chlore, eomme moyens de désinfection. Essayez si les

fumigations de gaz acide nitrique, déjà vantées par Carmichaël Smith, et si faciles à employer, ne valent point les fumigations de chlore. Elles auraient d'ailleurs sur celles-ci l'avantage de ne pas gêner autant les voies pulmonaires, etc.

Appréciez encore les bons effets qu'on peut retirer, dans les désinfections en grand, des différens charbons, des lavages à l'eau de chaux, des masses d'eau capables d'absorber beaucoup de vapeurs, ou encore de l'eau employée comme opérant la *submersion* plus ou moins prolongée d'objets notablement infectés.

Pour vos relevés statistiques : vous remarquerez, ce semble, que ces grandes épidémies sont à la fois la cause et l'occasion de bien des maladies diverses; elles tuent leurs victimes avec des armes variées. Vous penserez donc que toute l'influence de l'épidémie cholérique ne s'estime point par le chiffre des individus dénommés *cholériques*, dans les différens bulletins qui servent de bases à vos travaux. Vous jugerez que l'influence vraie de cette épidémie ne peut être déterminée que par le nombre total des malades et des morts, cholériques et autres, moins la somme qui exprime la mortalité commune à la même époque de l'année.

—Je ne dirai qu'un mot sur le *traitement*, ou plutôt sur certains points du traitement, renvoyant, sur l'ensemble et les moyens d'un traitement rationnel, au dernier *Rapport* de l'Académie royale et à une foule de bons ouvrages, entre lesquels je distingue l'*Instruction pratique* de M. Cayol, les *Recherches* de M. Récamier....

Si le Choléra commence par une céphalée intense extraordinaire, faites pratiquer une grande et abondante saignée du pied, par une large ouverture.

Si c'est par des vomissemens, faites prendre aussitôt

plusieurs cuillerées à bouche de sirop d'éther non étendu d'eau ; ou des pilules de glace, qu'on précipite dans l'estomac ; ou quelques gorgées d'eau acido-carbonique, de Seltz, ou autre.

Si c'est par la diarrhée : application de sangsues à l'anus, une trentaine, lavement, de 5 onces de liquide (un grand verre), chargé d'amidon, et de gouttes de Rousseau, 7-10 gouttes ; ce lavement doit être gardé, et répété au besoin.

Si c'est par un refroidissement subit : réchauffez immédiatement, non pas à l'aide des corps qui transmettent le calorique, et rien de plus, mais à l'aide des moyens qui provoquent et excitent de la chaleur, en augmentant d'abord la sensibilité locale : ainsi par des frictions avec la pommade ammoniacale du docteur Gondret, et autres moyens analogues.

Si vous ne dissipez pas aussitôt tous les accidens, dans ces quatre modes divers d'invasion :

Appliquez de larges sinapismes, qui enveloppent les bras et les jambes, et soient constitués de manière à agir infailliblement, au bout de deux minutes ; soit parce que la farine de moutarde noire est très chargée d'huile volatile, irritante, soit parce que vous aurez étendu, à la surface du cataplasme sinapisé, des substances énergiques (*ex.* : acides concentrés).

Placez un semblable sinapisme sur la région du cœur.

Conservez ces sinapismes en place, jusqu'à ce qu'il se soit développé une vive douleur, jusqu'à ce que le pouls se soit relevé fortement et que vous ayez excité une fièvre artificielle.

Si, dans la période de réaction, laquelle demande d'ailleurs des soins divers sur lesquels les écrits que

j'ai indiqués vous éclaireront, si, dis-je, vous venez à remarquer :

Les retours d'une céphalalgie intense, insupportable, ou une grande anxiété précordiale; le pouls ayant encore quelque force, peu ou beaucoup : faites pratiquer une saignée à la lancette, que vous répéterez peut-être.

Si, après des saignées suffisantes, les symptômes nerveux continuent et prennent, ce qui arrive souvent, la forme de syncopes, usez de la mixture suivante :

Prenez : Teinture de quinquina. . . . . 2 gros,
Ajoutez s. a. musc choisi. . . . 2 grains,
Sirop d'éther. . . . . ½ once,

à prendre en deux doses égales.

Mais assurez-vous d'abord que vous avez à votre disposition le musc véritable, et non sophistiqué.

Si vous en manquez, ce qui est fort ordinaire, servez-vous d'une potion équivalente, choisie entre les potions excitantes les plus énergiques et les mieux formulées.

Surtout, n'oubliez point d'appeler au secours de vos malades les diverses préparations de quinquina, toutes les fois qu'elles pourront leur être administrées : soit avant la maladie, chez les individus dont la constitution est faible et la circulation peu énergique; soit durant la maladie, alors qu'elle semble s'incliner vers la fièvre nerveuse, sans complication de gastro-entérite; soit enfin après la maladie et dans les convalescences embarrassées de ces mêmes symptômes.

— Pendant toute la durée de l'épidémie : ayez soin

que la propreté des habitations ne soit pas entretenue aux dépens des passans; qu'il ne leur arrive point, à ces passans, comme on le voit à Paris, d'être tout le long de la matinée, souillés, à chaque instant, par la poussière et les ordures répandues par les fenêtres, au moyen de mille tapis, de mille serviettes et torchons secoués et agités, dans tous les sens, par tous les domestiques du monde. Ce mode de nettoyage n'est pas seulement préjudiciable aux passans, mais aux voisins, dont les fenêtres sont ouvertes à ces poussières immondes. On conçoit que la contagion a pu être souvent transmise de cette manière.

« La police sanitaire devrait encore prendre des précautions telles que, durant l'épidémie, aucune opération de vidange, aucune entreprise de nettoyage d'égouts, aucun travail de curage des puits ne pussent avoir lieu, ces différens travaux incapables sans doute de produire la maladie, quand elle n'existe pas, pourraient l'accroître et l'aggraver en ce moment. » (*Rapport de l'Académie*, p. 167.)

Si vous avez des voitures publiques, comme nos *omnibus*, faites qu'elles soient ventilées et désinfectées à chaque pause. Durant notre épidémie, et par le froid qui régnait alors, ce genre de boîte, contenant quelquefois quinze personnes, s'infectait promptement, sans qu'on pût faire consentir les enrhumés à permettre l'introduction du zéphyr le plus léger; et la contagion du Choléra a pu s'exercer ainsi.

Vos bains publics seront assainis avec plus de soin encore. Chaque fois qu'un baigneur quittera sa chambre de bain, elle sera balayée, arrosée, fumigée, ventilée, durant plus ou moins long-temps, avant qu'elle admette un nouvel hôte.

Les traités généraux d'hygiène, et la plupart des brochures antiehoiériques, vous indiqueront encore beaucoup d'autres mesures.

—Mais un point qui est d'une importance extrême, et qui n'a point assez attiré l'attention de ces écrivains, c'est le *traitement des plus légères indispositions*. Si ce moyen pouvait être employé universellement, l'épidémie serait subitement arrêtée par cela même.

Interrogez tous ces médecins qui ont une clientèle ancienne et qui leur est attachée avec confiance, interrogez-les tous; ils ont recommandé, en général, qu'on les avertît au premier signe du mal, et souvent la peur n'a pas attendu ces recommandations. Eh bien! entre les personnes qu'ils ont traitées des plus légères prédispositions au Choléra, comme des plus graves, mais au début même des premiers symptômes; entre ces personnes, dociles à leurs avis et qui les ont accomplis avec intelligence et exactitude, *aucune* n'a été la proie de la maladie!

Il n'est pas un médecin de Paris qui ne puisse certifier de semblables résultats; en sorte que la proposition que nous énonçons peut être regardée comme ayant l'appui du plus grand nombre de faits.

J'en conclus que dans ces cités, organisées comme nous l'avons indiqué plus haut, et divisées en très petits districts, et, par exemple, en groupe de quatre maisons, comme on l'a exécuté à Vienne; dans ces cités, il sera facile de soumettre les habitans à des inspections qui se feront une ou deux fois par jour, soit par des médecins, soit même par des hommes appartenant à une condition libérale, et doués d'un esprit droit et observateur. C'est ainsi que la plupart des hommes honorables que nous avons vus figurer comme présidens, vice-présidens de nos Bureaux de secours, avocats,

négocians et autres, auraient très bien fait de semblables inspections; dans les cas douteux, le médecin sera appelé aussitôt, et, je le répète, il empêchera, il arrêtera le développement du mal terrrible.

De tels succès nous sont assurés de toutes parts: nous avons vu des proviseurs de colléges, des chefs d'institutions, des pères de famille exercer eux-mêmes cette surveillance, qui est facile auprès des personnes raisonnables, et qu'il a fallu rendre sévère auprès de celles que l'éducation n'a point polies (1). Constamment le médecin, appelé à temps, est toujours arrivé pour vaincre le mal.

Ce n'est donc que pour traiter complétement notre sujet que nous ajoutons ici les considérations qui suivent:

Regardons un instant comme possible, même ce qui ne saurait vous advenir:

—Imaginons que beaucoup de décès ont eu lieu: votre Commission des inhumations a eu soin de faire préparer des bières en nombre suffisant; elle a soin de prescrire que les morts soient enlevés, ou dans les délais ordinaires, ou au moment de la putréfaction commençante; car quelques observateurs assurent avoir remarqué que les cadavres des Cholériques étaient plus disposés à la putréfaction que les cadavres ordinaires; elle les fait enlever, en général, le matin, de grand matin, dans les caissons couverts dont nous avons parlé.

Ces corps ne sont point présentés à l'église, afin que

---

(1) Ainsi dans une très grande maison d'éducation, on a menacé de mettre sur-le-champ à la porte tout domestique qui n'avertirait point de la plus légère indisposition; cette menace était nécessaire, elle a été parfaitement utile.

la maison de prières reste pure de toute contagion ; d'ailleurs les sonneries mortuaires ne se font plus entendre ; plus tard, après avoir purgé leurs quarantaines, les parens et amis du défunt viendront ensemble prier pour lui, montrer que leurs regrets ne sont point des regrets d'un jour, et rendre grâces à une religion qui s'intéresse à tous les besoins de l'humanité.

Si, nonobstant tous ces obstacles apportés à la contagion, ou plutôt si par cela qu'on les aurait négligés on venait à en éprouver les effets : par exemple, dans nos contrées du midi, et alors qu'une saison toute froide et toute boréale aura été remplacée par les influences de la chaleur et des vents méridionaux ; alors aussi nos vénérables pasteurs, toujours attentifs à satisfaire à toutes les nécessités, se rappelleraient que, pour cette cérémonie si pieuse et si imposante, demandée par la ville de Marseille à M. de Belsunce, dans la peste de 1720, après une triste expérience du fléau pestilentiel, *M. le commandeur de Langeron avait donné de très bons ordres, pour empêcher qu'à la sainte action il n'y eût aucune foule, ni même aucune communication.* (*Pièces historiques*, page 113.)

Des précautions semblables protégeraient leurs touchantes cérémonies, qui resteraient ainsi toujours dignes de leur but sublime et d'un Dieu infiniment bon.

Mais non, rien ne changera le cours ordinaire de vos fêtes, la suite de vos habitudes : ces malheurs ne seront pas pour vous ; non, nous sommes autorisés, de par l'histoire, à vous redire avec Sarcône : « Des mesures » aussi utiles, aussi saines et aussi dignes d'éloges, eu» rent tout l'effet désiré ; Dieu bénit vos vues pieuses, » ainsi que les soins tendres et à jamais mémorables

» que vous prîtes de la vie de l'Etat, vous qu'on peut, » à juste titre, appeler aujourd'hui les pères de la pa- » trie ! »

Mais ce n'est point assez dire : vous avez fait plus de bien encore que vous ne pensez. Vous avez été habiles à protéger vos concitoyens, car les ravages du fléau immense ont été à peine remarqués au milieu d'eux : mais encore vous avez été puissans contre le fléau lui-même : le venin qui le constitue a perdu, faute d'alimens, toute son énergie : ses traits contagieux s'effacent, et sa marche affaiblie, incertaine, annonce qu'il va tomber lui-même; c'est l'histoire encore qui nous permet de parler ainsi : oui, vous avez aussi préservé ces contrées, voisines des vôtres ; vous avez vaincu le fléau.

Mais pour que votre triomphe ne soit jamais troublé, pour que vous n'ayez à craindre aucun funeste retour, faites exécuter ces *désinfections générales*, qui se sont montrées si utiles dans les plus redoutables des épidémics. (*Voyez*, en particulier, la fin de la Note O, p. 108.)

Pour Paris surtout, comme pour les grandes villes en général, en ce moment où beaucoup d'industries sont menacées et languissent, on devrait encourager *les entreprises de désinfection;* or, il est évident que ces entreprises extrêmement utiles seraient en même temps très profitables aux entrepreneurs.

Tout ceci est fort sérieux. Des gens capables nous avaient bien dit que nous serions préservés de cette grande calamité : et cependant elle a porté, au milieu de nous, ses ravages lamentables. Qui oserait nous assurer aujourd'hui qu'elle ne reviendra pas, et plus terrible encore, comme à Téhéran?...

Ici, comme en toutes choses, craignons le mal qui a

été, parce qu'il peut être encore, soyons en garde contre lui; et, d'autre part, espérons, infortunés que nous sommes, espérons que des jours meilleurs renaîtront pour nous, pour notre beau pays, jadis si cher à la science, aux arts et à la vertu!

Multa renascuntur, quæ jam cecidere.

NOTES DU CHAPITRE V.

NOTE L.

C'est encore par de semblables moyens que dans les villes du Levant, où la peste exerce de si grands et de si fréquens ravages, les Francs savent s'y dérober. Certaines rues étant particulièrement affectées à leur habitation; lorsque cette maladie semble à peine s'indiquer, ces rues sont fermées aux deux extrémités; une garde de janissaires y est placée: et chaque objet qui est apporté aux négocians francs, un des janissaires le saisit avec une pincette de métal, le trempe dans un tonneau de vinaigre qui est placé à côté de lui à cet effet, et le remet ensuite aux Francs de la main à la main.

NOTE M.

Peut-être n'est-il pas inutile d'examiner quelle est la situation exacte, à Constantinople, des Francs qui, pendant la durée de la peste dans cette ville, s'enferment chez eux et se soumettent aux précautions d'une quarantaine volontaire. Je saisirai pour exemple la résidence de l'ambassade anglaise, qu'on nomme habituellement le *Palais des Anglais*. Elle est située à Péra, au milieu d'un vaste jardin entouré de hautes murailles : elle tient à un cimetière turc, où, durant la saison de la peste, on enterre journellement une multitude de morts. Toutes les fenêtres des appartemens ordinairement habités regardent au sud ou au sud-ouest; elles sont presque constamment ouvertes, et on entretient continuellement la ventilation la plus complète. Les habitans de ce palais pren-

nent de l'exercice dans le jardin, qui a plusieurs arpens d'étendue, à toutes les heures de la journée, et s'exposent sans aucune précaution à tous les changemens de température; enfin la seule règle à laquelle ils s'astreignent est de rester dans l'enceinte des murailles et d'éviter la possibilité de toucher un pestiféré.

S'il était possible que la maladie fût causée par l'air, qu'est-ce qui pourrait exempter de ses atteintes les Anglais habitant le palais? Ils sont tout aussi exposés à l'influence de l'atmosphère, particulièrement aux souffles partiels du sud, que s'ils erraient dans les rues de Constantinople, et cependant ils échappent tous sans exception à l'épidémie. Mais on peut remarquer que le vent souffle en général de l'est ou de l'ouest, c'est à dire du haut ou du bas du canal du Bosphore, et lorsqu'il vient de l'ouest, ce qui est le plus ordinaire, il est chargé des effluves de la ville de Constantinople. Il n'est pas vrai de dire que les Turcs n'ont aucune idée de la nature contagieuse de la peste; beaucoup parmi eux la regardent comme telle, et le plus éclairé de tous, le pacha d'Égypte, a adopté la quarantaine pour sa propre sûreté. Lorsque la peste règne au Caire, ou bien il se retire dans une maison de plaisance située à environ deux lieues de la ville, et s'entoure d'un cordon de troupes, ou bien il se renferme dans une forteresse sur le bord du Nil, à Gizeh. (*Rapport sur le Choléra*, de Sr. Mac-Michaël, p. 81.)

NOTE N.

Dans la peste de Moscou (1771), le docteur de Mertens sauva l'Hospice impérial des Orphelins, et tels sont les moyens que ses lumières et sa sagesse lui inspirèrent :

Les portes de cet hospice furent fermées; une seule resta ouverte, avec un portier vigilant; on ne laissait entrer ni sortir personne, sans une permission expresse de l'inspecteur en chef.

On fit de bonne heure de larges provisions de farine, de

vêtemens, de linge, de souliers et d'autres objets nécessaires, dans des endroits qui n'étaient pas infectés.

Au mois d'août, lorsque la peste exerçait les plus grands ravages dans la ville, le médecin seul entrait dans l'hospice. Au dehors de la maison se trouvaient des individus chargés d'apporter chaque jour les alimens nécessaires; le boucher jetait la viande dans du vinaigre et l'économe la recevait ensuite. Le sucre était admis, mais débarrassé de tous cordons et enveloppes; les peaux, la laine, les plumes, le coton, le chanvre, le linge, la soie, le papier ne pouvaient être admis. Les lettres n'étaient reçues qu'après avoir été percées avec une aiguille, trempées dans du vinaigre, puis desséchées à la fumée du bois de genièvre.

Cependant il était permis de parler à ses parens et amis, qui se présentaient à une certaine distance hors de la porte.

Au mois d'octobre, on fut obligé d'acheter deux cents paires de bottes et de souliers; avant de les introduire dans l'hôpital, elles furent plongées dans le vinaigre, pendant quelques heures.

Les gens bien portans étaient soumis, matin et soir, à la visite de deux chirurgiens. Tout individu malade était aussitôt examiné par le docteur de Mertens, et s'il apercevait quelque chose de suspect, on tenait le malade isolé.

Le docteur de Mertens trouva ainsi, jusqu'à sept fois, des pestiférés parmi les soldats, ou les ouvriers de l'hospice; mais séparés des autres, dès l'invasion de la maladie, la contagion fut arrêtée.

On créa un hospice supplémentaire pour les nouveaux venus: on consacra à cet usage une ferme peu éloignée de la ville; car on ne recevait plus ni nourrices, ni enfans, dans l'hospice principal.

Au moment de l'admission, on dépouillait de leurs vêtemens les enfans présentés: on brûlait ces vêtemens et on leur en fournissait de nouveaux, après avoir lavé exactement ces petits individus avec de l'eau vinaigrée; on les enfermait ensuite pendant quinze jours, dans un pavillon isolé; s'il ne se

manifestait aucun signe de peste, on les transportait avec d'autres, qui avaient été soumis à la même épreuve; ils prenaient en même temps des vêtemens nouveaux, puis demeuraient encore quinze jours dans ces nouvelles salles, avant d'être reçus dans l'intérieur; ces enfans et leurs nourrices étaient visités tous les jours. On en apporta un avec un bubon pestilentiel, et deux furent atteints durant le temps d'épreuve; ils furent retenus dans une chambre particulière, ainsi que les femmes qui les élevaient, sans aucune communication avec le reste de l'établissement.

Cet hospice impérial, qui est une sorte de petite ville de 1,500 ames environ, fut ainsi admirablement préservé par les soins du docteur de Mertens.

Au dehors, la peste avait sacrifié dans Moscou 120,000 victimes.

NOTE O.

« Au mois de décembre 1815, des symptômes de peste se manifestèrent dans la ville de Noja : on crut, non sans quelque fondement, qu'elle y avait été apportée par des marchandises de contrebande venant de la Dalmatie ou du Levant, et déposées dans les magasins des frères Maestro Giacomo. La maladie fit de rapides progrès parmi le peuple, et la consternation fut répandue dans la ville : les médecins envoyés par l'intendant de la province l'avaient prise pour une fièvre putride exanthématique; mais un nouvel examen en ayant démontré le véritable caractère, les autorités prirent sur-le-champ les mesures sévères suivantes :

La ville fut renfermée par deux fossés de six pieds de largeur et de profondeur : le premier, à soixante pas des habitations, et le second à trente pas au delà. Douze cents hommes de troupes les gardaient pour empêcher l'entrée et la sortie de la ville; les postes étaient en vue les uns des autres, et éclairés pendant la nuit par de grands feux. On ne laissa qu'une seule entrée fermée par un pont-levis. La peine de mort était prononcée contre ceux qui s'approcheraient des

fossés, qui tenteraient de les franchir, ou qui auraient un commerce quelconque avec les gardes. On établit dans la ville un hôpital destiné à recevoir les contagiés; il y avait là des médecins, des chirurgiens, des infirmiers, des servans, et des fossoyeurs, tous vêtus de toile cirée avec un masque, des gants et des sandales de bois. On soulevait les couvertures des malades, et on ne touchait leurs hardes et autres effets qu'avec de longues perches ferrées, afin d'éviter toute espèce de contact. Tous aussi avaient soin de tenir les extrémités ointes avec l'huile; ils se nourrissaient bien, buvaient du bon vin, et des liqueurs amères; on avait soin aussi de maintenir la transpiration et le ventre libre.

Les infirmiers et les servans administraient les boissons et les médicamens avec de longues pinces de fer, et, par le même moyen, ils changeaient le linge sale des malades et vidaient leurs excrémens : on jetait le linge sale dans des vases fortement chargés d'acide; ensuite on les lessivait avec la plus grande attention. Les salles étaient tenues proprement, et tous les objets qu'on en retirait étaient livrés aux flammes; le matin, on y faisait des fumigations nitreuses, et le soir, on arrosait le pavé avec l'acide antiseptique.

Les fossoyeurs, avec des pinces de fer, faisaient tomber les cadavres dans un cercueil garni de longs bras, et ils les portaient sur-le-champ dans une fosse profonde, où on les recouvrait de chaux et de terre.

On établit un autre hôpital d'observation où l'on réunissait tous les individus suspects; il n'était ouvert qu'aux médecins chargés de le visiter plusieurs fois par jour : on le gardait rigoureusement, afin d'éviter toute communication avec le reste de la ville. Dès qu'un individu qu'on y avait déposé se trouvait atteint de la peste, on le transférait aussitôt à l'hôpital des pestiférés. Le nombre des suspects s'augmentant, le lazaret devint insuffisant; on le divisa en plusieurs sections. Dans les derniers mois où la peste déclina, les individus qui avaient fait une longue quarantaine dans une section, lorsqu'ils n'avaient éprouvé aucun accident, se lavaient et parfu-

maient, changeaient de vêtemens, et étaient transférés dans un autre lazaret, où ils étaient considérés comme non suspects de contagion. Lorsqu'un quartier de la ville se trouvait contagié, on le séparait des autres par des balustrades.

Les familles aisées, qui habitaient des quartiers différens des gens pauvres, s'étaient préservées de la peste; on ne pouvait que continuer à les en défendre. Il fut décidé qu'elles pourraient rester dans leurs habitations, sans permettre qu'il en sortît absolument rien, qu'il n'y entrât personne, mais seulement des comestibles qu'on leur distribuait avec les précautions sanitaires.

On empêcha les réunions; on fit fermer les églises, les cafés, les redoutes publiques : on infligea des peines sévères aux contrevenans. Tous les animaux domestiques furent détruits, vu la propriété qu'ont les laines, les poils et les plumes de retenir les miasmes contagieux, et de les transmettre par leur simple contact. On ne tua plus dans les boucheries, et l'on n'introduisit dans la ville que les viandes dépouillées de leur peau. On brûlait sur-le-champ tous les objets suspects; afin d'éviter l'esprit de rapine ou d'un intérêt mal entendu et dangereux, on obligea tous les citoyens, sous peine de mort, de faire la déclaration de ces objets. Un individu, pris en contravention, fut jugé par une Commission militaire et exécuté sur la place publique.

La ville fut divisée en dix-huit sections, dont six infectées furent renfermées dans des balustrades. Chaque section avait un Comité sanitaire, correspondant avec un Comité central; ces Comités étaient composés d'hommes de bien, ecclésiastiques, séculiers et médecins, et ils avaient à leur disposition une force militaire pour prêter main-forte à l'exécution de leurs ordres.

Deux fois par jour, au son de la cloche, toutes les familles aisées, renfermées dans leurs maisons, étaient tenues de se mettre à leurs fenêtres, et ceux qui habitaient le rez-de-chaussée se tenaient sur leur porte d'entrée; chaque Comité faisait alors la visite de la section, pour s'assurer de

la santé des individus, et dès qu'il y en avait de malades, on les transportait aussitôt à l'hôpital; le reste de la famille entrait dans une salle d'observation, et la maison était fermée, après avoir fait brûler tout ce qui était susceptible de retenir et de transmettre la contagion. Les Comités étaient obligés de fournir aux familles ce dont elles avaient besoin. On dressait des rapports qui étaient transmis au Comité sanitaire externe établi sur la ligne du cordon : les Comités particuliers étaient en outre chargés de surveiller le maintien de la propreté des rues et des maisons, chargés de la recherche des individus et des effets suspects, enfin de l'observance des réglemens établis.

Ces mesures furent continuées jusqu'au 13 juin, époque où il n'existait plus de pestiférés à l'hôpital, et où la peste fut éteinte. Avant de rouvrir les communications avec le dehors, on soumit encore la ville à une triple quarantaine.

La première fut destinée à une visite générale des habitans, pour s'assurer qu'il n'y avait plus de pestiférés; la deuxième eut pour objet la désinfection générale des habitations et autres lieux. Elle dura aussi quarante jours; on brûla tous les meubles et effets suspects dans les appartemens où la contagion s'était manifestée. On lava à l'eau de savon les objets en métal; les portes et les vitres, les murs les plafonds, les pavés, furent aussi lavés avec l'eau aiguisée par l'acide muriatique. On frotta ces derniers et les parquets avec du sable, de la sciure de bois détrempée dans l'eau. On y pratiqua ensuite des fumigations avec le gaz acide muriatique oxigéné. On tint les fenêtres ouvertes pendant quinze jours, et l'on blanchit ensuite les murailles avec de l'eau de chaux, après avoir bouché les crevasses avec du ciment. On fit passer les vêtemens à la fleur de soufre, ensuite on permit aux habitans de rentrer dans leurs maisons.

Les églises furent soumises aux mêmes précautions, et celles où l'on avait enterré des cadavres infectés ou suspects furent murées, et l'on y plaça une inscription sur une table de marbre pour indiquer le motif qui les avait fait fermer.

On balaya les rues, les places publiques et les ruelles, et les résidus furent brûlés ou enterrés.

Quand on eut complété toutes ces mesures, les autorités sanitaires déclarèrent par serment que la désinfection était complète. On ordonna un bain général d'eau à la température de l'atmosphère, après lequel on invita tout le monde à se oindre d'huile par toutes les parties recouvertes de poil; on tira cent cinquante coups de canon pour procurer une vive oscillation dans l'atmosphère, et on leva les barrières.

La troisième quarantaine commença à cette époque, et elle ne fut marquée par aucun accident fâcheux, on ne vit régner que quelques fièvres intermittentes bénignes; enfin, le premier novembre, le cordon fut levé, les communications rétablies, et l'on célébra une fête religieuse en action de grâces.

Le Gouvernement avait pris de son côté des mesures rigoureuses pour intercepter toute communication, par terre et par mer; sur toute la côte de la province de Bari, on établit des croisières pour empêcher l'entrée et la sortie des barques, et les marchandises, arrivant par mer dans tous les ports du royaume, furent soumises à un rigoureux examen. Un second cordon avait été placé à dix milles de Noja. Des marchandises provenant de la province de Bari et de Noja étaient en route pour Naples, on les fit arrêter dans les divers endroits où elles se trouvaient; on brûla toutes celles qui étaient susceptibles de transmettre la contagion. Les conducteurs furent soumis à une quarantaine avant de les laisser continuer leur route. On brûla tous les cotons arrivés de Noja à Naples depuis le mois de décembre, et les ballots de fil, renfermés avec eux dans des magasins, furent soumis à une dépuration : les lettres furent plongées dans le vinaigre et passées à la fumigation. Les gens de la province de Bari ne pouvaient voyager sans une patente de santé, et l'on délivra au public des listes de tous les objets susceptibles de contagion, en le prévenant de les purifier. On était obligé, sous peine de mort, de déclarer tous les objets provenant de Noja. Enfin, grâces à ces

mesures énergiques, la contagion resta limitée dans la seule ville de Noja, et s'y éteignit. On compta à peu près neuf cent cinquante personnes qui furent atteintes de la contagion ; il en mourut sept cent vingt-huit, et deux cents guérirent. »

(Ozanam, *Épidémies.*)

NOTE P.

Fodéré, *Leçons sur les épidémies*, tome I, page 7.

Quand on examine le gaz qui se dégage sous une cloche de verre placée sur une eau stagnante verdâtre qu'on vient de remuer, on voit que l'on a obtenu de l'hydrogène carboné ou sulfuré, quelquefois phosphoré, gaz dont les effets débilitans sont suffisamment connus : ces gaz sont en outre dissous dans l'eau marécageuse elle-même, et je ne connais encore aucun moyen de les séparer entièrement, nonobstant tout ce que l'on a écrit sur l'art de purifier l'eau. J'analyse presque tous les ans, dans mes cours, celle de divers marais ; on en retire les gaz que je viens de donner, et il reste au fond de la cornue, après la distillation, une matière gélatineuse. Ces principes sont évidemment absorbés par l'air ambiant des marécages, condensés au coucher du soleil, et précipités ou entraînés au loin par les vents qui s'élèvent alors : d'où l'on explique l'origine, pendant la nuit, de plusieurs maladies fébriles et autres.

Le professeur Moscati, de Milan, ayant été chargé d'analyser l'air des rizières, il y a quelques années, trouva que, pendant le jour, en été, et après le lever du soleil, il ne présentait rien de particulier ; mais ayant suspendu le soir, à 3 pieds au dessus du sol d'un champ de riz, des globes de verre remplis de glace, et ayant recueilli le lendemain, au lever de l'aurore, les vapeurs qui s'étaient condensées sur les parois extérieures de ces globes, et les ayant déposées dans un vase, il trouva qu'elles formaient une matière floconneuse, gélatineuse, qui tarda peu à répandre une odeur cadavérique très fétide.

La même expérience fut pratiquée dans les salles du grand Hôtel-Dieu de Milan, en plaçant entre les lits des malades ces mêmes globes remplis de glace, et la vapeur condensée qu'on en obtint donna les mêmes résultats.

M. Rigaud-Delile a pareillement recueilli dans ces lieux, au moyen de cadres de verre placés sur différens endroits marécageux, les exhalaisons qui retombent pendant la nuit, et il a obtenu de même une substance gélatineuse, qui, analysée soit par lui, soit par M. Vauquelin, a fourni une matière animale, de l'ammoniaque et du carbonate de soude. Il ne saurait donc y avoir de doute sur l'analogie des produits des marais avec ceux qui s'élèvent du corps des animaux, surtout en état de maladie.

RÉSUMÉ.

Telle a été la marche et la suite de cet ouvrage :

Ses deux premiers chapitres montrent les fautes qui ont été commises par le Pouvoir, sous quelque point de vue que l'on considère le Choléra pestilentiel : s'il est contagieux, les lois sanitaires de notre pays ont été violées; n'est-il qu'épidémique, on n'avait rien su préparer pour s'opposer aux désastres de cette épidémie attendue.

En faisant ainsi connaître ces fautes des agens de l'Autorité, j'ai rempli un devoir qui m'a été pénible; car, je le sens, ils trouveront que mes paroles sont dures : elles peseront sur leur cœur, répétées par plus de trente mille victimes en notre France désolée, et répétées encore par des victimes renouvelées tous les jours.

Dans le troisième chapitre sont signalées d'autres fautes sorties de la même source; le sujet serait inépuisable, et je me hâte de passer à des considérations importantes sur la nature du Choléra pestilentiel.

Cette maladie est-elle contagieuse? probablement, répond la science; certainement, doivent dire l'administration et l'hygiène publique.

D'ailleurs cette contagion a ses conditions connues, hors desquelles il n'y a plus de contagion, il n'y a plus de Choléra, plus de maladie.

Dans le quatrième et le cinquième chapitre, se trouve indiquée une suite de moyens, à l'aide desquels on résiste victorieusement à ce fléau.

Bien que j'aie dû m'abstenir ici de tout ce qui est vulgaire et mentionné partout, il m'est resté encore à exposer un système de mesures que les hygiénistes dogmatiques pourront rapporter aux divisions scholastiques accoutumées. Pour la classe la plus nombreuse de nos lecteurs, elle verra que nous avons noté avec soin ce qu'il y a de plus essentiel à faire *avant la maladie, au commencement, pendant sa durée, alors qu'elle décline et qu'elle a cessé enfin.*

Après avoir indiqué comment on peut défendre un vaste territoire, nous avons dit comment on organise contre le mal la cité tout entière, comment on protège les différentes classes de la société, puis la famille, et enfin l'individu.

Mais ce n'est point assez d'avoir établi une disposition méthodique de toutes les choses qui sont hors de l'homme, il faut appeler à son secours une puissance qui pénètre son ame et la rende plus forte que tous les fléaux du monde.

Nous croyons que partout où le Choléra se reproduira sous la forme que nous avons observée à Paris, le traitement que nous avons fait connaître sera très utile ; il sera également fort important de donner au traitement des plus légères indispositions toute l'attention que nous réclamons en sa faveur.

Enfin nous avons cette confiance, que les hommes, qui ont été comme nous témoins des malheurs de la capitale et qui auront réfléchi sur ces mesures, par lesquelles on aurait pu les éviter, applaudiront à nos efforts, approuveront ce travail fait sur nature, écrit en présence des besoins, des nécessités et sous leurs inspirations mêmes : nous avons cette confiance, car c'est déjà chose expérimentée pour nous ; souvent nous n'au-

rons exprimé que ce qu'ils avaient eux-mêmes pensé ou imaginé dans leur amour du bien public.

Entre les différentes mesures qui sont ici consignées, il en est quelques unes, nous l'avons dit, qui sont d'un emploi délicat et difficile, exemple les grandes séquestrations par terre : ces mesures, en particulier, sont proposées non pas seulement aux sentimens patriotiques, mais aussi à l'intelligence éclairée de toute sorte de lumières. Il faut reconnaître d'ailleurs que ces grandes séquestrations par terre sont, dans l'état actuel du vieux continent, d'un résultat fort incertain. Il est difficile de dire où le Choléra n'est pas aujourd'hui, du moins sous forme latente ; cependant partout où les grandes séquestrations pourront être pratiquées sans blesser le moral des populations, sans leur enlever aucun des avantages essentiels dont elles jouissent d'ordinaire, on fera bien de les pratiquer, mais complétement et de la manière la plus sûre : ainsi seront renouvelés des succès trop rarement obtenus.

En même temps on se gardera de négliger aucune de toutes ces mesures, que nous avons proposées pour l'intérieur des villes, des villages et des habitations particulières : elles vaincront, si le combat n'a pu être évité.

Et nous, médecins, nous observerons, nous examinerons long-temps ; nous ferons même de la controverse, non pas sans chaleur, mais sans aigreur, sans personnalités :

> Qui discute a raison ; mais qui dispute a tort.
>
> Rulhière.

Demeurons toujours prêts à accueillir la vérité, alors même qu'elle se présenterait à nous sous des traits différens de ceux que nous lui avions supposés.

Mais n'imitons point ces docteurs qui ont lu toute l'histoire du Choléra pestilentiel dans leur hôpital, ou leur bureau de secours : les matériaux de cette histoire, qui ne sera pas écrite tout à l'heure, sont épars aujourd'hui dans toutes les parties du vieux monde; on en est à recueillir les témoignages, ensuite la vraie critique les pesera, les jugera, et nous verrons alors : jusque-là ne nous pressons point de prendre un parti, si ce n'est celui de la prudence.

On rencontre cependant, tous les jours, des gens téméraires et tranchans, tout entiers à la partie dogmatique de la science, et qui ne veulent, en aucun cas et à aucun prix, de la contagion (périsse l'univers plutôt qu'un principe!), à moins que cette contagion ne soit aussi claire que celle de la variole. Tout le monde, en effet, reconnaît aujourd'hui que la variole est contagieuse; mais, remarquez-le bien, aujourd'hui! car, pendant plus de mille ans, sa réputation était tout autre, la variole était considérée comme épidémique seulement. Eh bien! supposez qu'au moment où la variole s'est montrée en Europe (au VI^e^. siècle), la société eût déjà été munie des lumières et des ressources qu'elle possède aujourd'hui sur la contagion et contre elle; supposez que, reconnue contagieuse, on lui eût opposé dès lors, à cette variole, les moyens que nous proposons : la variole eût été à jamais éteinte pour nous, en touchant le sol de l'Europe, et cette somme incalculable de morts n'aurait point été pleurée; plus tard, l'Amérique ne l'eût point connue et n'eût point été ravagée, comme le monde ancien, par cette terrible maladie!

Craignons donc qu'en traitant le Choléra sans défiance, et l'accueillant, pour ainsi dire, comme nos an-

cètres ont reçu la variole, le Choléra ne s'établisse au milieu de nous, comme elle s'y était établie elle-même, avant la vaccine.

En présence d'un pronostic si grave, craignons et prenons nos mesures de désinfection générale, comme après les pestes qu'on n'a pu éviter.

A ce mot de *peste*, voici que des docteurs s'écrient : n'assimilez point le Choléra à la peste, dont la marche connue est toute régulière.... — Pas plus régulière que celle du Choléra..... Ce n'est point seulement à Orreus, déjà cité, que la peste s'est montrée épidémique et non contagieuse : la peste noire, contagieuse en général, avait aussi, et comme le Choléra, revêtu souvent les apparences épidémiques, elle eut parfois une marche, une durée régulières, et fut prise alors pour une simple épidémie.

Mais l'histoire de la peste est pleine de ces irrégularités, bien faites pour nous instruire, au milieu de ces autres irrégularités du Choléra pestilentiel. On voit à Vienne, en 1713, la peste renaître, éminemment contagieuse, dans la même maison qui, durant la peste de 1679, avait servi d'hôpital; au contraire, on voit à Bender, dans la saison des plus fortes chaleurs, la peste qui y était née au printemps se dissiper tout à coup, alors même qu'on faisait le siége de cette forteresse, circonstance réputée partout ailleurs comme infiniment défavorable.

La peste qui régnait dans le Holstein, en 1713, cesse tout à coup, lorsque les légions sous la conduite du général Steinbok arrivent dans cette province, non sans augmenter beaucoup l'encombrement : ces militaires ne prenaient aucune précaution pour se préserver de la maladie; ils se servaient des mêmes hardes, des mêmes

lits qui avaient appartenu aux pestiférés, et ils ne contractèrent point la peste, dont on n'entendit plus parler. Je ne finirais point si je voulais suivre, à cet égard, le cours des faits et de mes pensées.

Gardons-nous cependant de repousser ces philanthropes, qui voudraient lutter contre toutes ces maladies, qu'ils ne croient point contagieuses, en assainissant toutes les cités, toutes les habitations, en améliorant, dans tous les sens, le sort de tous les hommes ; écoutons-les avec respect, mettons à exécution ces beaux et admirables projets, et suivons ces bienfaiteurs de l'humanité jusqu'à ce point, où ils disent si aventureusement : *ce Choléra pestilentiel n'est point contagieux.* Là se trouve une doctrine qui est née avant terme, doctrine pleine de hasards et peut-être d'immenses malheurs !

TABLE.

CHAPITRE PREMIER. Le Choléra, maladie contagieuse. — Fautes de l'Autorité 1

CHAPITRE II. Le Choléra, maladie épidémique. — Fautes de l'Autorité. 25

CHAPITRE III. Autres fautes. — Contagion spéciale, raisons qui militent en faveur de cette doctrine. . . 48

CHAPITRE IV. Exposé des moyens à opposer à la maladie. 71

CHAPITRE V. Suite du Chapitre précédent. . . . 85

RÉSUMÉ. 115